

ARCHÉOLOGIE
ALSACE

RAPPORT
DE DIAGNOSTIC PRÉVENTIF

STRASBOURG, Bas-Rhin
Place d'Islande

Par Louise Woelfli

Avec la collaboration de
Patrice Wuscher

Juillet 2025

N°018458

ARCHÉOLOGIE ALSACE
11 rue Champollion
67600 Sélestat
03 90 58 55 34
contact@archeologie.alsace
www.archeologie.alsace

Imprimé par Groupe Chaumeil en juillet 2025

RAPPORT
DE DIAGNOSTIC PRÉVENTIF

STRASBOURG, Bas-Rhin
Place d'Islande

Du 14 au 15 avril 2025

Prescription 2024/A169

Désignation 2025/A87

Code INSEE 67482

Opération 018458

Par Louise Woelfli

Avec la collaboration de
Patrice Wuscher

SOMMAIRE

5 DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

7 Fiche signalétique
9 Mots-clés
9 Notice scientifique
9 Fiche d'état du site
10 Copies des arrêtés préfectoraux
16 Fiche projet
18 Extrait du cadastre
19 Cartes de localisation du site

21 1. DONNÉES GÉNÉRALES ET CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

23 1.1. Circonstances de l'intervention

23 1.2. Situation géographique

24 1.3. Contexte géomorphologique et pédostratigraphique (P. Wuscher)

25 1.4. Contexte et environnement archéologique
25 1.4.1. La citadelle et la modernisation du système fortifié
28 1.4.2. Les casernes du quartier de l'Esplanade
34 1.4.3. Opérations d'archéologie préventive

35 1.5. Problématique

35 1.6. Déroulement de l'opération et méthodes

37 2. RÉSULTATS

40 2.1. Successions stratigraphiques diagnostiquées (P. Wuscher)

40 2.2. Phase A : Les bâtiments de la caserne Fiévet
44 2.2.1. Le bâtiment A
55 2.2.2. Le bâtiment C

57 3. CONCLUSION

59 Bibliographie

61 ANNEXES - INVENTAIRES
63 Cotes de fond de sondage
63 Inventaire des US et des structures
65 Inventaire des biens archéologiques mobiliers
66 Inventaire de la documentation scientifique

68 Liste des figures



DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région	Grand Est
Département	Bas-Rhin
Commune	Strasbourg
Code INSEE	67482
Adresse	Place d'Islande
Cadastre	38 (299)
Propriétaires des parcelles	Crous de Strasbourg
Altitude	138 m NGF
Coordonnées géographiques	E=1052124.17 N=6841825.75
Protection juridique	/
Aménageur	CROUS Strasbourg 1 quai du maire Dietrich 67000 Strasbourg

Références de l'opération

Arrêté de prescription	2024/A169
Arrêté de désignation	2025/A87
N° d'opération	018458
Nature	Diagnostic d'archéologie préventive
Titulaire	Louise Woelfli
Organisme de rattachement	Archéologie Alsace
Date d'intervention sur le terrain	14/04/2025 – 15/04/2025
Raison de l'urgence	Projet de construction d'une résidence universitaire
Surface soumise au diagnostic	3876 m²
Surface des sondages	368,9 m²

Le rapport final d'opération

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	68
Nombre de figures	52

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme	Fonction	Tâches
Maxime Werlé, SRA	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Émilie Briand, Archéologie Alsace	Directrice adjointe	Mise en place et suivi scientifique de l'opération
Gilles Pierrevelcin, Archéologie Alsace	Responsable de l'unité Diagnostic et Archéosciences	Mise en place et suivi scientifique de l'opération
Louise Woelfli, Archéologie Alsace	Archéologue territoriale	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs et techniques

Nicolas Payraud, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Héloïse Koehler, SRA	Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe	Prescription et contrôle scientifique
Maxime Werlé, SRA	Ingénieur d'études	Prescription et contrôle scientifique
Émilie Briand, Archéologie Alsace	Directrice adjointe	Mise en place et suivi scientifique de l'opération
Gilles Pierrevelcin, Archéologie Alsace	Responsable de l'unité Diagnostic et Archéosciences	Mise en place et suivi scientifique de l'opération
Nicolas Steiner, Archéologie Alsace	Adjoint au responsable de l'unité Diagnostic et archéosciences	Mise en place et suivi scientifique de l'opération
Morgane Jaffrès, Archéologie Alsace	Chargée de la planification des ressources	Planification des intervenants et gestion administrative de l'opération
Maxime Jenne, Archéologie Alsace	Chargé technique des opérations et assistant de prévention	Gestion des moyens techniques et suivi des DICT
Ludovic Gomes, Archéologie Alsace	Logisticien	Préparation des moyens logistiques

Équipe de fouille

Guénaëlle Camus, Archéologie Alsace	Archéologue territoriale	Travaux de terrain, relevés topographiques
Julie Kaufmann, Archéologie Alsace	Stagiaire	Travaux de terrain
Louise Woelfli, Archéologie Alsace	Archéologue territoriale	Responsable scientifique de l'opération
Patrice Wuscher, Archéologie Alsace	Géoarchéologue	Étude du contexte géologique

Équipe de post-fouille

Florian Basoge, Archéologie Alsace	Ingénieur topographe	Réalisation et mise aux normes du plan topographique
Isabelle Déchanez Clerc, Archéologie Alsace	Infographiste	Mise en page du rapport
Isabelle Lesueur, Archéologie Alsace	Bibliothécaire et Régisseuse des collections archéologiques	Vérification des inventaires, conditionnement et versement à l'État du mobilier archéologique et de la documentation scientifique
Gilles Pierrevelcin, Archéologie Alsace	Responsable de l'unité Diagnostic et Archéosciences	Relecture du rapport
Louise Woelfli, Archéologie Alsace	Archéologue territoriale	Rédaction, DAO, traitement des inventaires
Patrice Wuscher, Archéologie Alsace	Géoarchéologue	Rédaction : étude du contexte géologique

MOTS-CLÉS

CHRONOLOGIE	VESTIGES	MOBILIER	ÉTUDES ANNEXES
Période contemporaine	Murs, maçonneries, sols	Céramique	/

NOTICE SCIENTIFIQUE

L'opération de diagnostic 018458 s'est déroulée sur le terrain de la place d'Islande à Strasbourg les 14 et 15 avril dans le cadre d'un projet de construction d'une nouvelle cité universitaire. L'emprise de 3876 m² a fait l'objet de 7 sondages répartis en fonction des contraintes techniques et a permis de couvrir une surface de 368,9 m² soit 9,5 % de la surface prescrite. Les plans anciens indiquent qu'un élément reliant la citadelle à un ouvrage avancé de la fortification ainsi qu'une portion de fossé seraient susceptibles de se trouver dans le sous-sol de l'emprise. Plusieurs opérations menées dans le secteur ont permis de confirmer la préservation partielle d'éléments du système défensif, confrontant ainsi les données cartographiques aux données archéologiques.

Les explorations menées Place d'Islande ont donné lieu à la découverte dans quatre des sept sondages des fondations de la caserne Fiévet, ou *Pionier Kaserne,* bâtie en 1899 et détruite au cours des années 1966/1967. Les niveaux naturels ont été atteints dans l'ensemble des sondages sans qu'aucune trace de fortifications n'ait pu être mise en évidence.

Les résultats du diagnostic archéologique réalisé ici permettent de préciser les estimations du tracé du système défensif Vauban, mais également d'appréhender la nature des séquences stratigraphiques composées de dépôts fluviatiles et de strates remblayées correspondant au réaménagement d'un secteur récemment urbanisé.

FICHE D'ÉTAT DU SITE

L'ensemble des sept sondages a été rebouché à l'issue de l'opération.

COPIES DES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT PRESCRIPTION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

SRA N° 2024/A169 EN DATE DU 30 MAI 2024

La préfète de la région Grand Est
Préfète de la zone de défense et de sécurité Est
Préfète du Bas-Rhin

VU le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II, relatif à la législation et à la réglementation de l'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

VU l'arrêté de Mme la ministre de la culture en date du 7 décembre 2022 portant nomination de Mme Delphine CHRISTOPHE, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2023/001 en date du 3 janvier 2023 portant délégation de signature à Madame Delphine CHRISTOPHE, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2024/05 en date du 15 mars 2024 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales) ;

VU la demande anticipée de prescription de diagnostic archéologique par le Crous de Strasbourg, dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence universitaire, reçue à la DRAC Grand Est le 27 mai 2024 ;

CONSIDÉRANT que le projet est implanté sur l'emprise du système défensif bastionné de la ville de l'époque moderne, dans un espace compris entre un bastion de la citadelle et un ouvrage à cornes, et sur l'emprise d'une ancienne caserne, construite en 1899 et démolie en 1966 ;

CONSIDÉRANT donc que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est par conséquent nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur les terrains faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région :	**Grand Est**	n° opération : **018458**
département :	**Bas-Rhin**	
commune :	**STRASBOURG**	
adresse :	**Place d'Islande**	
parcelles :	**38 (299)**	
aménageur :	**Crous de Strasbourg**	

L'emprise du diagnostic est indiquée sur le plan annexé au présent arrêté.

En application de l'article R. 523-21 du code du patrimoine, le diagnostic archéologique pourra être réalisé soit en une seule fois, soit par tranches. Dans ce second cas, chaque tranche opérationnelle devra faire l'objet d'une déclaration préalable du maître d'ouvrage auprès du service régional de l'archéologie, indiquant l'emprise concernée par la phase de travaux en question. Un arrêté de prescription modificatif sera pris en conséquence pour chaque phase.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur compétent, soit par ordre de priorité (article R. 523-29 du code du patrimoine) :

1° Archéologie Alsace ;

2° l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 et suivants du code du patrimoine.

Article 3 : L'aménageur est tenu de remettre le terrain à l'opérateur dans des conditions permettant d'effectuer l'opération. Le terrain constituant l'emprise du diagnostic et ses abords immédiats seront libérés de toutes contraintes d'accès et d'occupation sur les plans pratiques et juridiques, notamment relatives à la présence d'espèces végétales et animales protégées. L'opérateur devra signaler immédiatement au service régional de l'archéologie toute difficulté d'accès au terrain.

En application de l'article R523-17 du code du patrimoine, en cas de délivrance de l'autorisation demandée par l'aménageur, celle-ci devra être assortie, par l'autorité compétente, d'une mention précisant que l'exécution des présentes prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux.

La réalisation de tous travaux, de quelque nature que ce soit, sur l'emprise du terrain concerné par la présente prescription, sans l'autorisation expresse du service régional de l'archéologie, est passible de poursuites en application de l'article 322-3-1 du code pénal.

Article 4 : Le diagnostic sera exécuté conformément au projet scientifique élaboré par l'opérateur compétent sur la base des prescriptions suivantes :

Emprise : 3876 m²

Responsable scientifique : Un arrêté spécifique désignera le ou la responsable scientifique du diagnostic, qui devra être spécialiste des périodes moderne et/ou contemporaine et être familiarisé avec les méthodes des diagnostics en milieu urbain.

Principes méthodologiques :

Avant le début de l'opération, le ou la responsable scientifique prendra contact avec le service régional de l'archéologie, afin de faire le bilan de la documentation archéologique et des connaissances sur le secteur concerné par l'opération.

Des tranchées de sondages seront effectuées à la pelle mécanique à godet lisse. Leur implantation, leur emprise et leur nombre seront adaptés au terrain et à la problématique scientifique. Les tranchées permettront d'évaluer une superficie correspondant au minimum à 10 % de l'emprise du terrain.

L'opérateur réalisera le plus souvent possible :

- des coupes dans les structures archéologiques repérées, afin de mettre en évidence leur état de conservation et leur puissance stratigraphique ;
- un élargissement en plan des sondages sous forme de fenêtres autour des vestiges éventuellement repérés, afin de mieux évaluer l'importance de ces derniers et de mieux caractériser leur contexte de fonctionnement.

Article 5 : Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il devra être adressé au préfet de région en huit exemplaires, dont un non relié. Le ou la responsable scientifique devra également transmettre au service régional de l'archéologie une version numérique du rapport (au format pdf), identique à la version imprimée accompagnée d'un plan général de l'opération géoréférencé dans le système de coordonnées légal (au format shp ou dxf).

Article 6 : Les biens archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération seront conservés par l'opérateur le temps nécessaire à leur étude qui, en tout état de cause, ne pourra excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase de terrain, avant d'être remis à l'État avec la documentation afférente à l'opération. Ils seront conditionnés selon les normes en vigueur au sein du centre de conservation et d'études de Sélestat, qui seront communiquées sur demande à l'opérateur.

L'inventaire des biens archéologiques mobiliers, transmis avec le rapport, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 541-5 du code du patrimoine. L'exercice de ces droits appartenant à la personne physique ou morale propriétaire, à la date de début de l'intervention archéologique, du terrain visé à l'article 1er, l'aménageur ou l'opérateur communiquera au service régional de l'archéologie toutes les informations relatives à la propriété du terrain à ladite date, au plus tard lors de la remise du rapport d'opération.

Les inventaires des biens archéologiques mobiliers et de la documentation scientifique seront également transmis au service régional de l'archéologie dans les formats numériques (MobX et AfX) permettant d'alimenter la base Pleade de la DRAC Grand Est, qui permet d'accéder à l'ensemble de la documentation patrimoniale d'Alsace.

Article 7 : Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa réception.

Article 8 : Le Directeur régional des affaires culturelles de la région Grand Est par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'autorité compétente pour la délivrance de l'autorisation de travaux, à l'aménageur, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à Archéologie Alsace.

Pour la préfète
et par délégation,
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,



Signé électroniquement par
Nicolas PAYRAUD
Le 30/05/2024 à 15:46

Arrêté notifié à :

Crous de Strasbourg
Inrap
Archéologie Alsace

Copie pour information à :

Ville et Eurométropole de Strasbourg

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT DÉSIGNATION DE RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

SRA N° 2025/A87 EN DATE DU 25 MARS 2025

Le préfet de la région Grand Est
Préfet de la zone de défense et de sécurité Est
Préfet du Bas-Rhin

VU le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II, relatif à la législation et à la réglementation de l'archéologie préventive et plus particulièrement ses articles L. 522-1, L. 542-1 et R. 542-1 ;

VU le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de Monsieur Jacques WITKOWSKI, Préfet de la région Grand Est, Préfet de la zone de défense et de sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin à compter du 28 octobre 2024, date de son installation ;

VU l'arrêté de la ministre de la Culture en date du 7 janvier 2025 nommant Madame Isabelle CHARDONNIER directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand-Est à compter du 3 février 2025 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2025/12 en date du 24 janvier 2025 de Monsieur Jacques WITKOWSKI, préfet de la région Grand-Est portant délégation de signature (en matière d'administration générale) à Madame Isabelle CHARDONNIER, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand-Est ;

VU l'arrêté 2025/01 du 4 février 2025 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales) ;

VU l'arrêté préfectoral SRA n° 2024/A169 en date du 30 mai 2024, portant prescription de diagnostic archéologique ;

VU l'attribution du diagnostic à Archéologie Alsace ;

VU le projet scientifique d'intervention relatif à cette opération et la proposition de responsable scientifique, validés par le service régional de l'archéologie le 24 mars 2025 ;

Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est
Palais du Rhin – 2 place de la République – 67082 Strasbourg cedex – Tél. 03 88 15 57 00
www.culture.gouv.fr/Regions/Grand-Est

ARRÊTE

Article 1er : Louise Woelfli est désignée comme responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit à :

région :	**Grand Est**	n° opération : **018458**
département :	**Bas-Rhin**	
commune :	**STRASBOURG**	
adresse :	**Place d'Islande**	
parcelles :	**38 (299)**	

Article 2 : Le présent arrêté vaut autorisation pour le ou la responsable scientifique d'utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, dans le strict cadre de cette opération et exclusivement sur les terrains concernés par la prescription, en application des articles L. 542-1 et R. 542-1 du code du patrimoine. Les résultats des éventuelles prospections seront intégrés au rapport de diagnostic.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au responsable scientifique, à l'opérateur et à l'aménageur.

Pour le préfet de la région Grand-Est
et par délégation,
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La conservatrice régionale adjointe de
l'archéologie,

Héloïse KOEHLER



Arrêté notifié à :

Crous de Strasbourg
Archéologie Alsace
Mme Louise Woelfli

FICHE PROJET

Archéologie Alsace
11 rue Jean-François Champollion
67600 SELESTAT
Tél : 03 90 58 55 34
Fax : 03 90 58 55 35

IDENTITÉ DU SITE

Arrêté de prescription n° :	2024/A169
Nom du projet :	018458 Strasbourg Place d'Islande
N° opération :	018458
Département :	Bas-Rhin
Commune :	**Strasbourg**
Lieu-dit :	/
Adresse :	**Place d'Islande**
Cadastre :	38 (299)

PRESCRIPTION

	Date d'émission	Date de réception
Arrêté de prescription (n° 2024/A169) :	30/05/2024	31/05/2024
Réponse d'Archéologie Alsace :	05/06/2024	
Avis d'attribution :	06/06/2024	
Nature :	Diagnostic d'archéologie préventive	
Emprise des travaux :	3876 m²	
Nature des travaux :	Projet de construction d'une résidence universitaire	
Vestiges attendus :	Le projet est implanté sur l'emprise du système défensif bastionné de la ville de l'époque moderne, dans un espace compris entre un bastion de la citadelle et un ouvrage à corne, et sur l'emprise d'une ancienne caserne, construite en 1899 et démolie en 1966.	
Profil du R.O. :	Spécialiste des périodes moderne et/ou contemporaine et familiarisé avec les méthodes des diagnostics en milieu urbain.	
Principes méthodologiques :	Avant le début de l'opération, le ou la responsable scientifique prendra contact avec le service régional de l'archéologie, afin de faire le bilan de la documentation archéologique et des connaissances sur le secteur concerné par l'opération. Des tranchées de sondages seront effectuées à la pelle mécanique à godet lisse. Leur implantation, leur emprise et leur nombre seront adaptés au terrain et à la problématique scientifique. Les tranchées permettront d'évaluer une superficie correspondant au minimum à 10 % de l'emprise du terrain. L'opérateur réalisera le plus souvent possible : • des coupes dans les structures archéologiques repérées, afin de mettre en évidence leur état de conservation et leur puissance stratigraphique ; • un élargissement en plan des sondages sous forme de fenêtres autour des vestiges éventuellement repérés, afin de mieux évaluer l'importance de ces derniers et de mieux caractériser leur contexte de fonctionnement.	
Objectifs :	Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.	

MISE EN ŒUVRE

Contraintes techniques : Présence de réseaux et de deux points de pollutions aux hydrocarbures à éviter, nécessitant une pré-implantation des tranchées. Barriérage nécessaire pour éviter la circulation piétonne et le stationnement sauvage.

Estimation des moyens (en jour/homme) : **21**

Phase de terrain :	**7**	**Phase d'étude** :	**14**
Préparation :	1	Responsable d'opération :	5
Responsable d'opération :	2	Technicien d'opération :	2
Technicien d'opération :	2	DAO/PAO :	4
Topographe :	1	Topographe :	1
Géomorphologue :	1	Géomorphologue :	1
		Archivage :	1

Délais de réalisation :

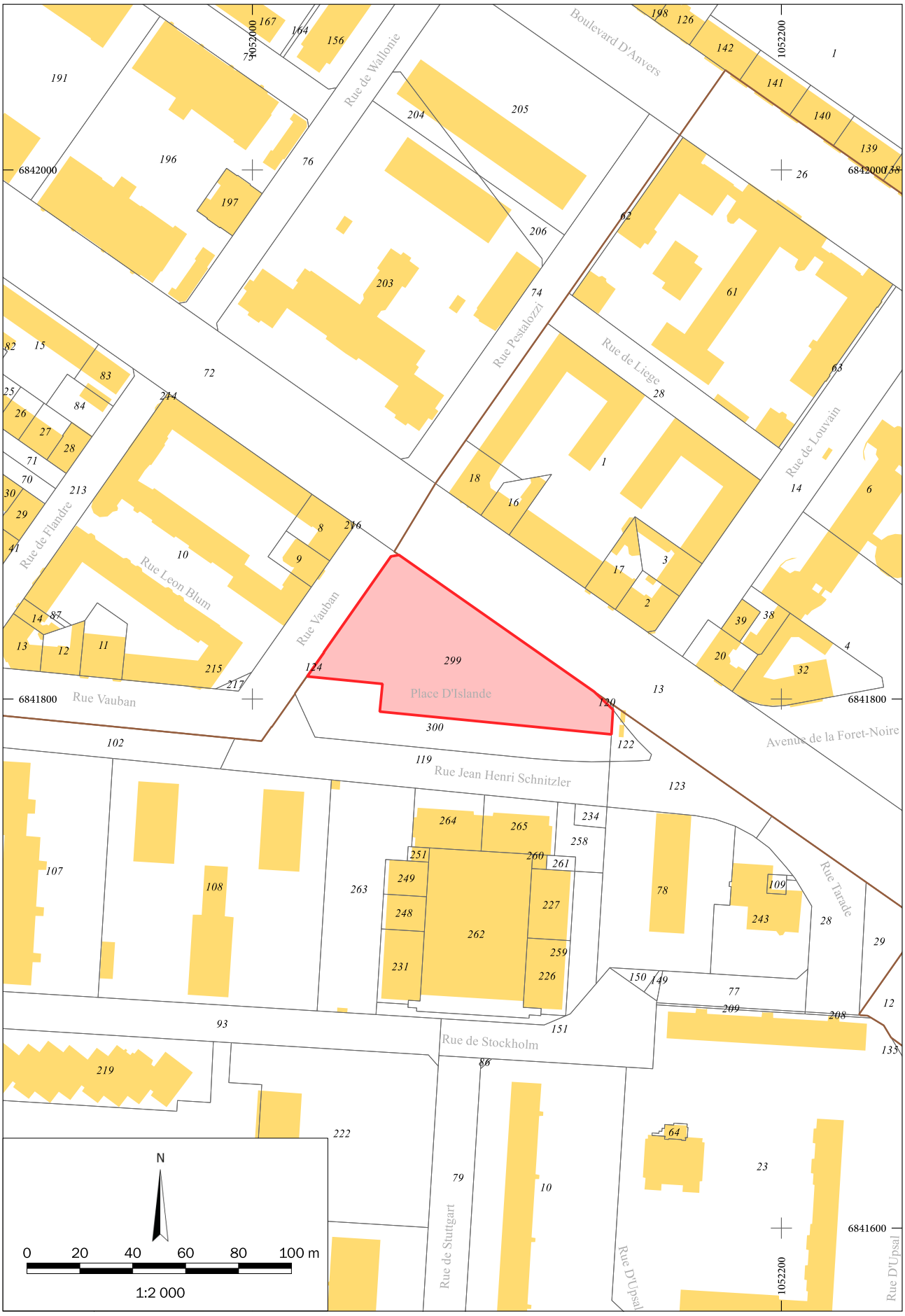
Durée estimée de la phase de terrain hors rebouchage :	deux jours ouvrés
Date d'intervention :	du 14/04/2025 au 15/04/2025
Délai de remise du rapport :	cinquante jours ouvrés à compter de la fin de la phase de terrain, sauf dépassement dûment justifié
Date de remise du rapport :	30/06/2025

Observations :

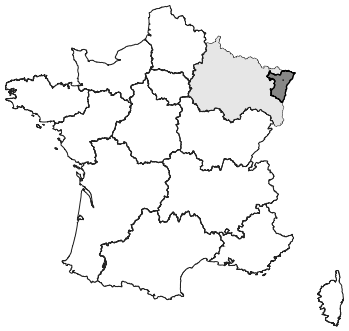
Préalablement à l'opération, le responsable scientifique consultera la Cellule Carte Archéologique du SRA Grand Est, site de Strasbourg et l'agent du SRA en charge du dossier.

Les moyens prévus pourront être révisés en cours d'opération, selon les nécessités de celle-ci et en fonction des découvertes réalisées. De même, en phase de terrain et/ou en post-fouille, l'intervention de spécialistes supplémentaires pourra être mise en œuvre en tant que de besoin.

EXTRAIT DU CADASTRE

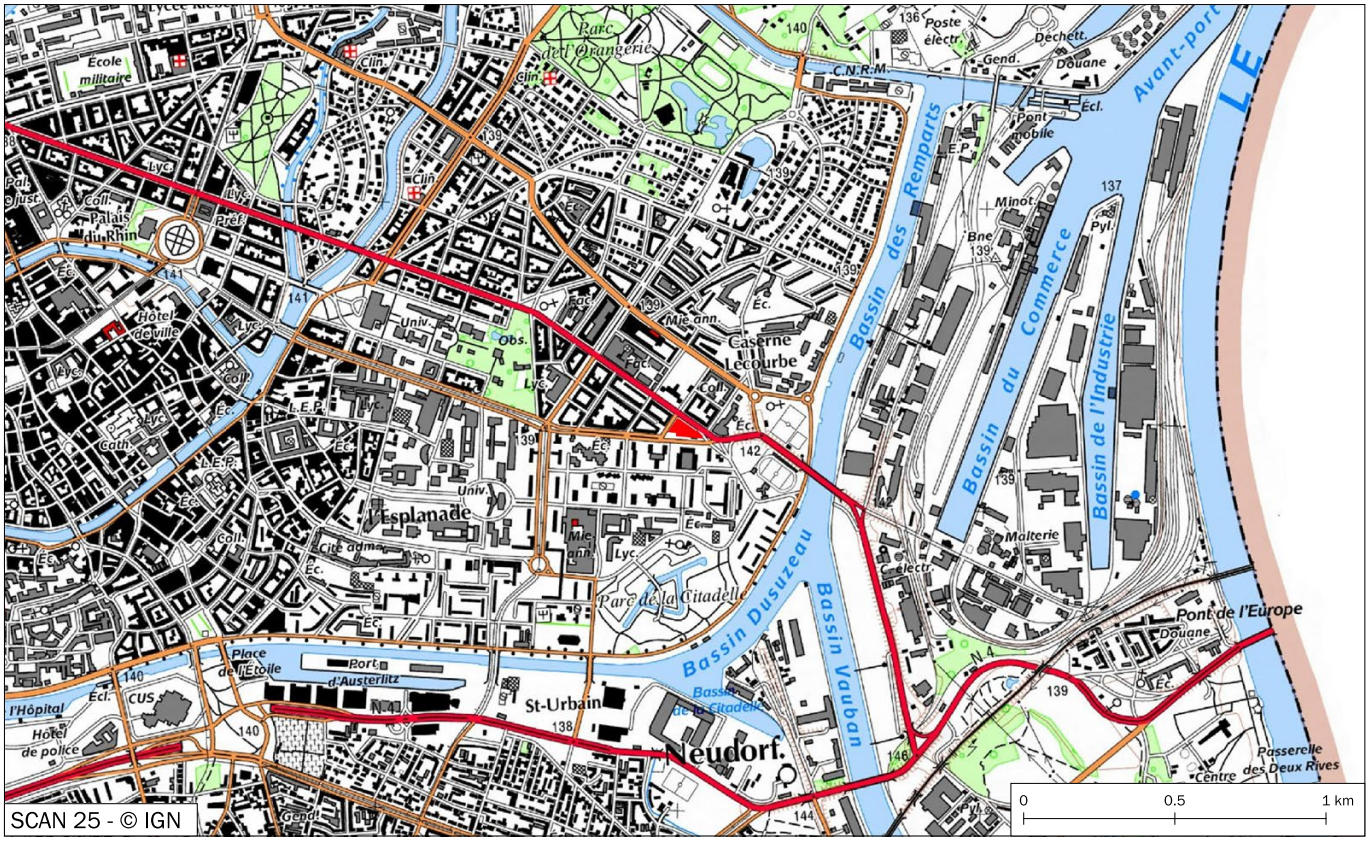


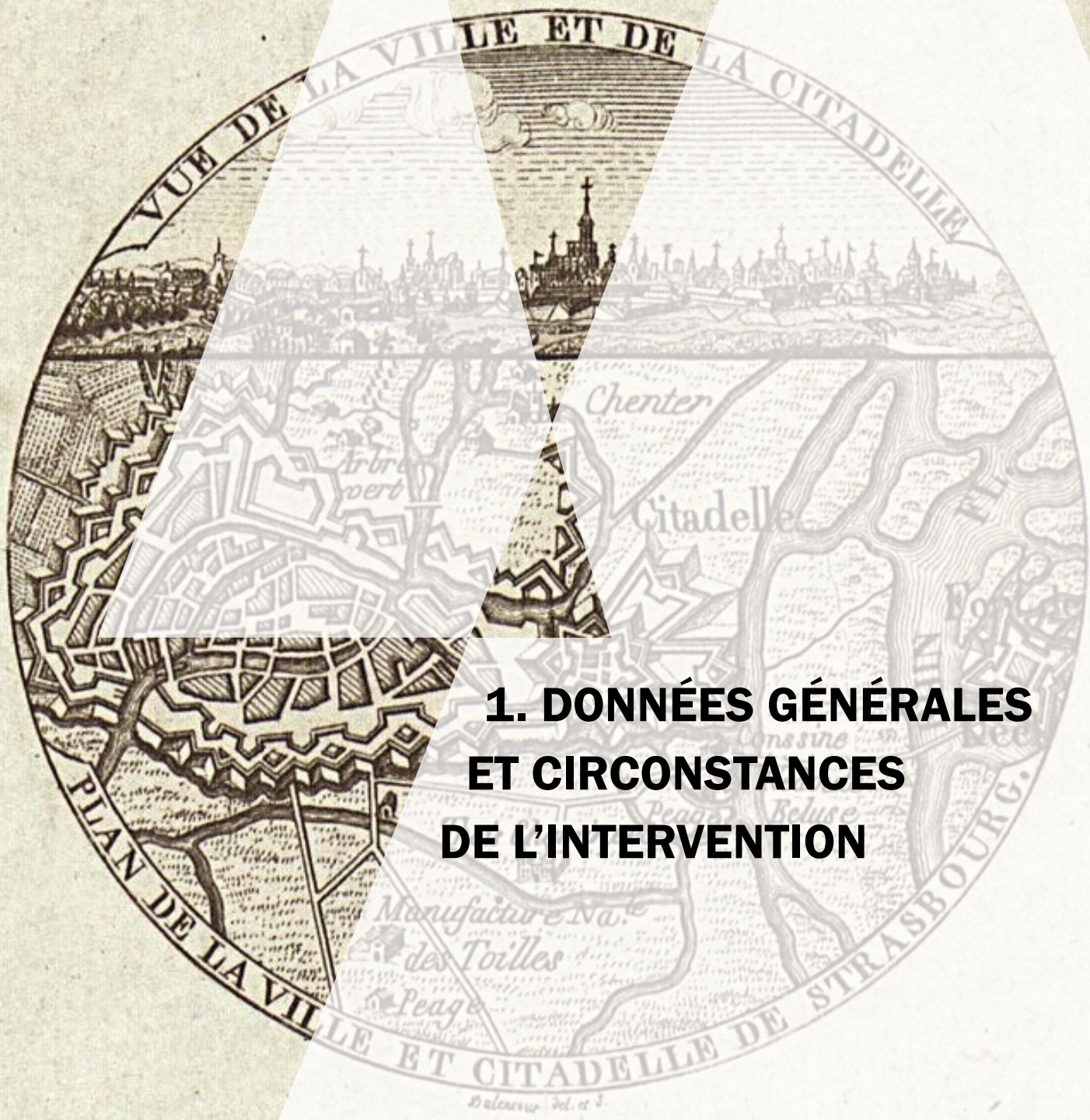
CARTES DE LOCALISATION DU SITE











1. DONNÉES GÉNÉRALES ET CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le diagnostic archéologique 018458 s'est déroulé dans la partie est de la commune strasbourgeoise, au sein du quartier de l'Esplanade, dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle résidence étudiante. Les terrains représentent une surface de 3876 m² longés au sud par la ligne de tram qui relie l'arrêt *Comtes* à celui de *Place d'Islande.* La limite nord est bordée par l'Avenue de la Forêt-Noire. La prescription de diagnostic est motivée par la présence de la citadelle Vauban et de son système fortifié à proximité directe des terrains du projet.

1.2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé entre le quartier de l'université et le canal du Rhône au Rhin, le quartier de l'Esplanade s'élève à 139 m d'altitude environ. Les terrains du projet concernent une place vide de bâtiment, de forme triangulaire bordée à l'ouest par la rue Vauban, au nord par l'Avenue de la Forêt-Noire et au sud par la voie de tram parallèle de la rue Jean-Henri Schnitzler. Quelques arbres s'élèvent en bordure sud-est de la place, elle est entièrement ceinturée par des plots en béton, qui servaient de soubassement au bâtiment de l'annexe du tribunal administratif de Strasbourg entre 2007 et 2017 (**Fig. 1** et **Fig. 2**).

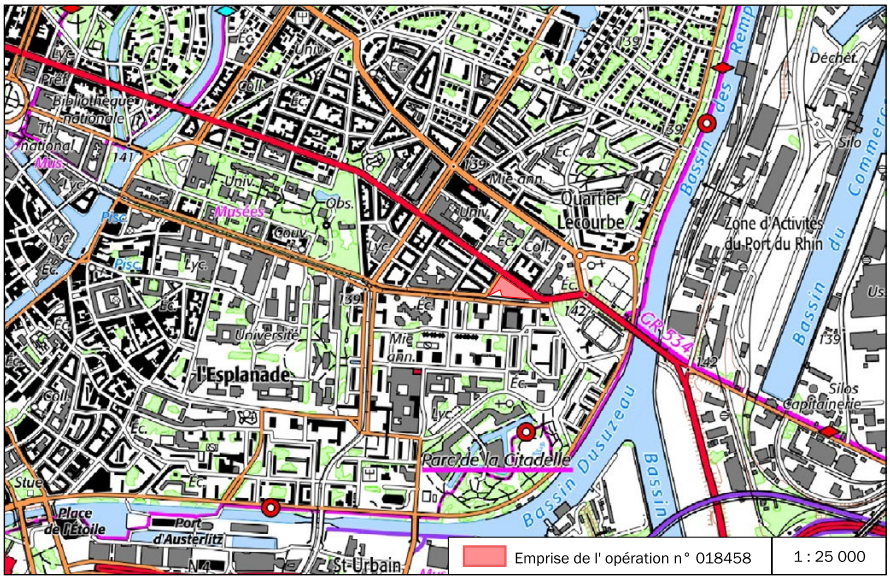


Fig. 1. Localisation de l'opération n° 018458 sur fond de carte topographique. Source IGN 2023. SIG L. Woelfli



Fig. 2. Localisation de l'opération n° 018458 fond d'orthophotographies. Source IGN 2023. SIG L. Woelfli

1.3. CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE ET PÉDOSTRATIGRAPHIQUE (P. WUSCHER)

Le diagnostic présenté ici se situe à Strasbourg, dans la plaine du Rhin, à un peu plus d'un kilomètre à l'est de l'ellipse insulaire sur laquelle est bâti le centre historique de la ville (Fig. 3). Comme nous l'avons déjà écrit (Bolly, Wuscher 2022) « l'évolution géomorphologique de la portion de plaine dans laquelle cette dernière prend place est connue grâce au développement de l'archéologie préventive dans les années 1990 et notamment les travaux préalables au tram (Schwien, Schneider 1998). Si le détail des tracés des quatre cours d'eau qui confluent à Strasbourg, le Rhin, l'Ill, la Bruch et la Kinzig, n'a pu être restitué, des grandes tendances ont été dégagées. Le sous-sol de Strasbourg apparaît ainsi composé d'un ensemble de graviers recouverts par des limons liés respectivement à la charge de fond de chenaux des paléolits-mineurs et à des épisodes de débordement, en marge des chenaux. Les fouilles et datations numériques, principalement à partir de bois, montrent un rétrécissement de la bande active du Rhin et une individualisation progressive de la Bruche et de l'Ill durant l'Holocène ancien et moyen, condition indispensable au développement de la ville (Schwien, Schneider 1998). Ces observations s'intègrent dans le schéma plus global d'une portion de plaine structurée par une nappe alluviale grossière, la nappe d'Eschau, qui sépare les cours du Rhin et de l'Ill à partir de l'Holocène moyen (Wuscher 2021). Dans cette perspective, l'ellipse insulaire pourrait avoir été définie par un paléochenal rhénan actif au cours du Tardiglaciaire et durant l'Holocène ancien (Wuscher et al. 2020 ; Wuscher 2021)

Comme nous l'avons déjà souligné (Bolly, Wuscher 2022), « les alentours de l'ellipse insulaire sont toutefois peu connus et le maillage de fouilles archéologiques est relativement lâche. Surtout, la carte géologique de la plaine ello-rhénane ayant été réalisée principalement à partir des formes diffuses du relief et l'occupation du sol (Maire et al. 1971), et la nappe d'Eschau s'individualisant surtout par la présence de formes agraires à sa surface (Wuscher 2021), vers le Port Rhin, la nappe d'Eschau n'a pu être suivie précisément du fait de l'urbanisation relativement dense. Une fouille réalisée préalablement à la construction du Planetarium, boulevard de la Victoire, entre l'ellipse insulaire et le présent diagnostic, a toutefois mis au jour un sol antérieur au 18e siècle et développé à partir de limons de débordement témoignant d'une période de stabilité pluriséculaire (Vuillemin 2017) et pouvant éventuellement appartenir à la nappe d'Eschau ». Cette hypothèse demande à être étayée par une datation numérique.

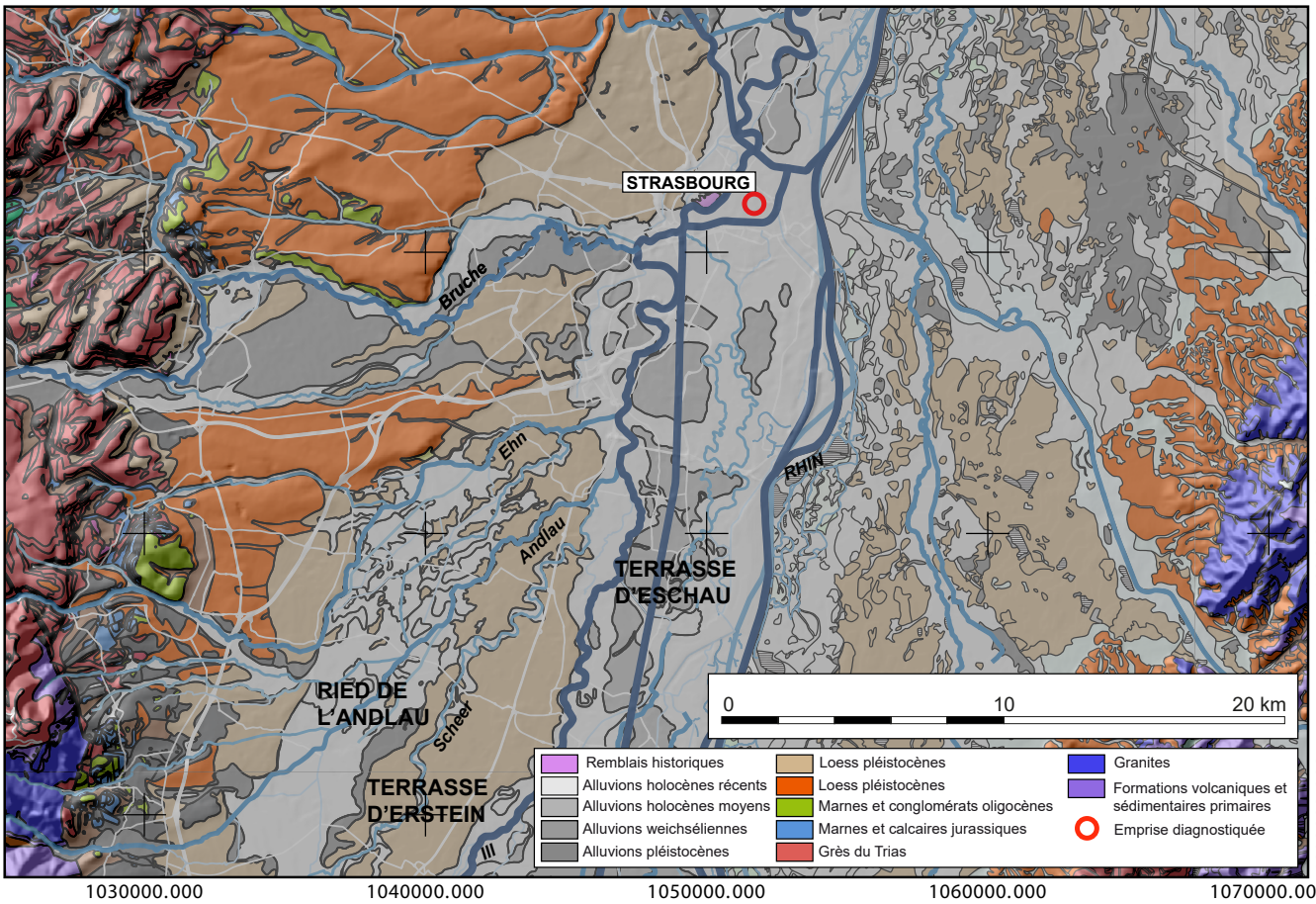


Fig. 3. Localisation de l'emprise sur fond de carte géologique. SIG/DAO P. Wuscher

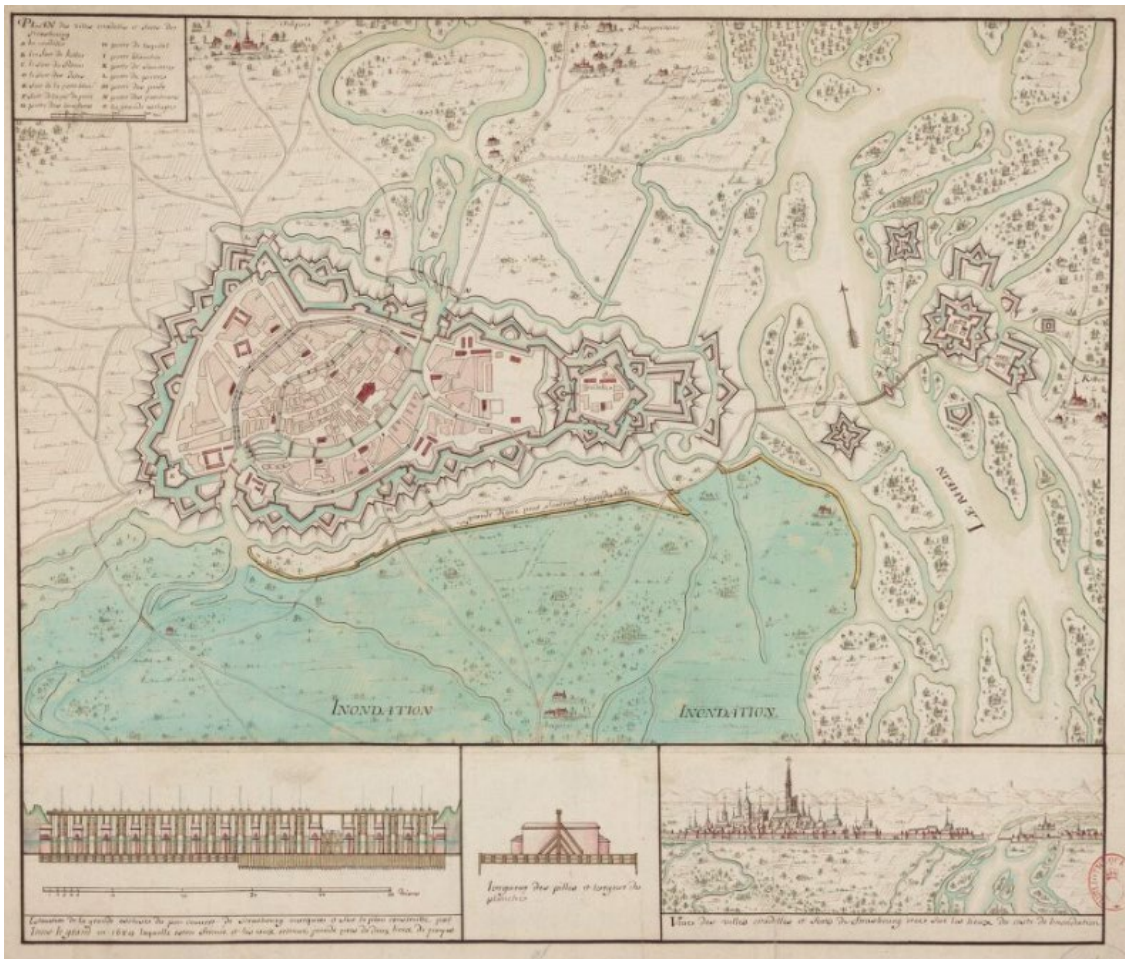
1.4. CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Le contexte archéologique de ce quartier reste encore peu connu comparé aux quartiers limitrophes du noyau historique strasbourgeois qui s'étend à l'ouest. L'emprise de l'opération 018458 est située dans une zone urbanisée depuis un siècle environ. Implanté sur une zone marécageuse de bord du Rhin, cet espace voit s'ériger les fortifications modernes à la fin du 17e siècle qui sont ensuite démolies et les sols remblayés à la fin du 19e siècle. Le quartier conserve une vocation militaire jusque dans les années 1960, puisqu'il abrite tout un ensemble de casernes qui quadrillent le secteur. Les remaniements successifs ont fortement impacté les sous-sols dont l'état pré- 17e siècle ne pourra sans doute jamais être appréhendé (Vuillemin 2017). En outre, la construction puis la destruction des systèmes défensifs de la citadelle n'ont guère laissé de traces aussi évidentes que celles observées au cours d'opérations d'archéologie préventive dans l'enceinte de la ville grâce auxquelles des sections de fortifications sont régulièrement observées. Si ces découvertes alimentent régulièrement l'état des connaissances lié à l'édifice, elles permettent également de recaler les plans et cartes anciennes à partir des données collectées. La citadelle est représentée dans un ensemble de sources regroupant plans et gravures qui retracent l'évolution de son faciès. D'après ces données, l'emprise de la Place d'Islande se situerait directement à l'est de la caponnière qui mène de la demi-lune la plus au nord – celle qui abrite le magasin à poudre 68 – jusqu'au dispositif défensif à cornes (**Fig. 4** à **Fig. 14**).

1.4.1. La citadelle et la modernisation du système fortifié

Devenues ville frontière du Royaume de France après le Traité de Nimègue, Strasbourg et sa fortification se voient confiées à l'ingénieur Jacques Tarade, maître d'œuvre de Vauban. Entre 1681 et 1700, le système défensif de la ville est renforcé et modernisé, la citadelle est érigée à l'est de la ville médiévale, face au Rhin au cours du processus de restructuration. Cette fortification est séparée du noyau urbain par un quartier de casernement (l'actuel quartier de l'Esplanade) qui dispose d'une redoute à partir de 1619. La citadelle, en forme de pentagone, est dotée de deux ouvrages à cornes à l'est et au nord. Absent des plans antérieurs à 1690, le bastion daterait du milieu du 18e siècle et se compose d'une succession d'ouvrages rapprochés ; le front central protégé par une demi-lune triangulaire couvre deux avancées qui protègent respectivement les demi-bastions est et nord. Fortement endommagée au cours du siège de Strasbourg entre le 16 août et le 28 septembre 1870, la citadelle et la fortification sont partiellement détruits et leurs matériaux réemployés pour des constructions civiles. Elles sont entièrement démantelées en 1919.

La superposition du plan des fortifications réalisé en 1744 sur le cadastre actuel, associé aux données récoltées au cours de diagnostics archéologiques semblent indiquer que l'emprise de la Place d'Islande se trouve directement au nord de la citadelle (**Fig. 7**). Le géoréférencement des plans du 17e siècle, dont la précision reste relative, situe le chemin d'accès entre la caponnière et la demi-lune comme traversant l'emprise dans un axe nord-est/sud-ouest. Néanmoins, d'après les sources plus récentes, le tracé se situerait à l'extérieur de l'emprise en bordure ouest de la place d'Islande, ce qui n'empêcherait théoriquement pas de rencontrer des aménagements non maçonnés.



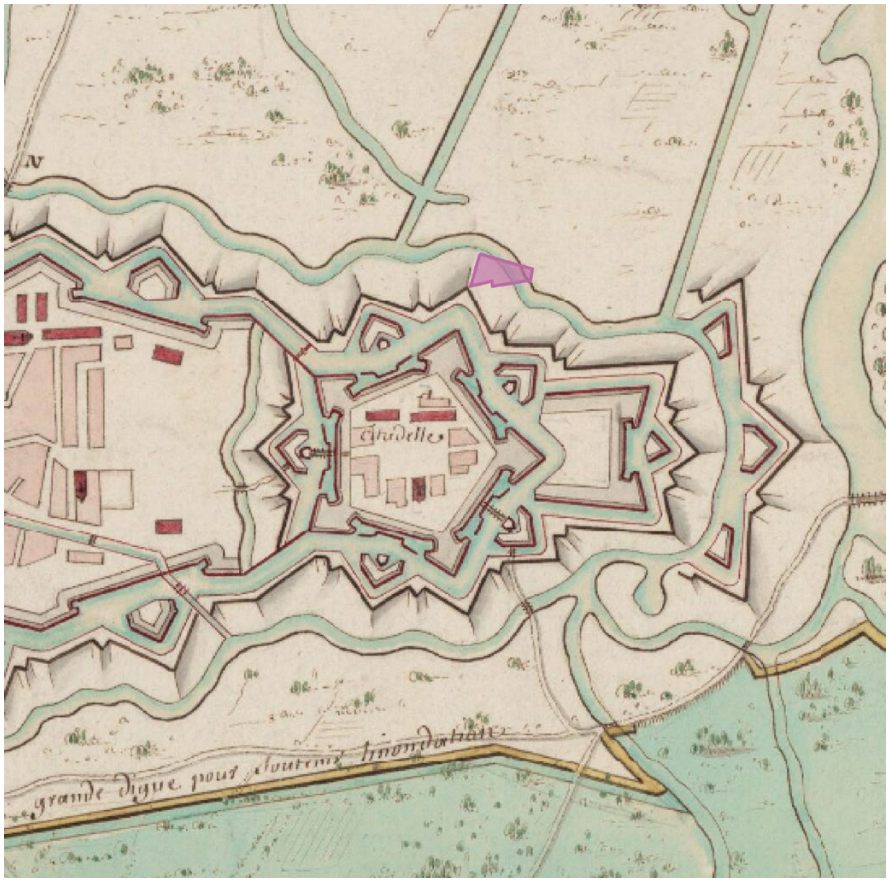


Fig. 4. Plan de la ville de Strasbourg et de ses fortifications en 1685. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-14605

Fig. 5. Détail du plan de 1685 représentant Strasbourg et sa citadelle, avec localisation du diagnostic 018458. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-14605



Fig. 6. Plan de Strasbourg et ses environs, 18e siècle (détail). Source : Bibliothèque Nationale de France, Ms 3. 905. division : Als. 315

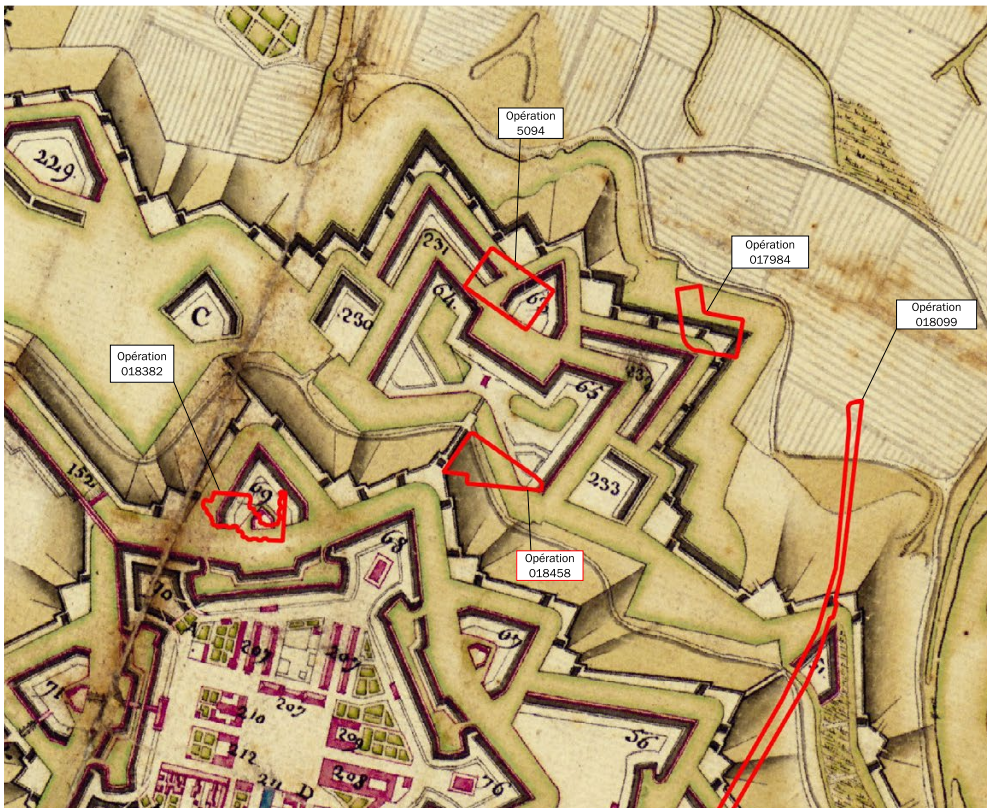


Fig. 7. Superposition du plan de Strasbourg de 1744 et des emprises d'opérations d'archéologie préventive. SIG A. Lugand, DAO L. Woelfli



Fig. 8. Plan de la citadelle de Strasbourg de 1797, avec localisation du diagnostic 018458. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-5113

1.4.2. Les casernes du quartier de l'Esplanade

Le quartier de l'Esplanade se dote d'un important groupe de bâtiments de garnison à la fin du 19e siècle. Un ensemble de casernes sont érigées à l'emplacement de la citadelle, alors partiellement démantelée. Celles-ci demeureront jusque dans les années 1960, période à laquelle le quartier change d'aspect suite à un plan d'urbanisme initié par l'Université de Strasbourg qui acquière les terrains pour y faire construire des habitations, des écoles ainsi que des commerces.

Parmi ces casernes figure la caserne Fiévet dont la construction est initiée au cours de l'année 1899 sous le nom de Pionier Kaserne ; elle est composée de huit bâtiments distincts qui seront détruits entre 1966 et 1967 (Archiwiki-org, **Fig. 11** à **Fig. 14**). Les photographies anciennes permettent de distinguer un ensemble de bâtiments ceinturant le contour de l'actuelle Place d'Islande ; trois de ces bâtiments de garnison figurent à l'intérieur de l'emprise du diagnostic.

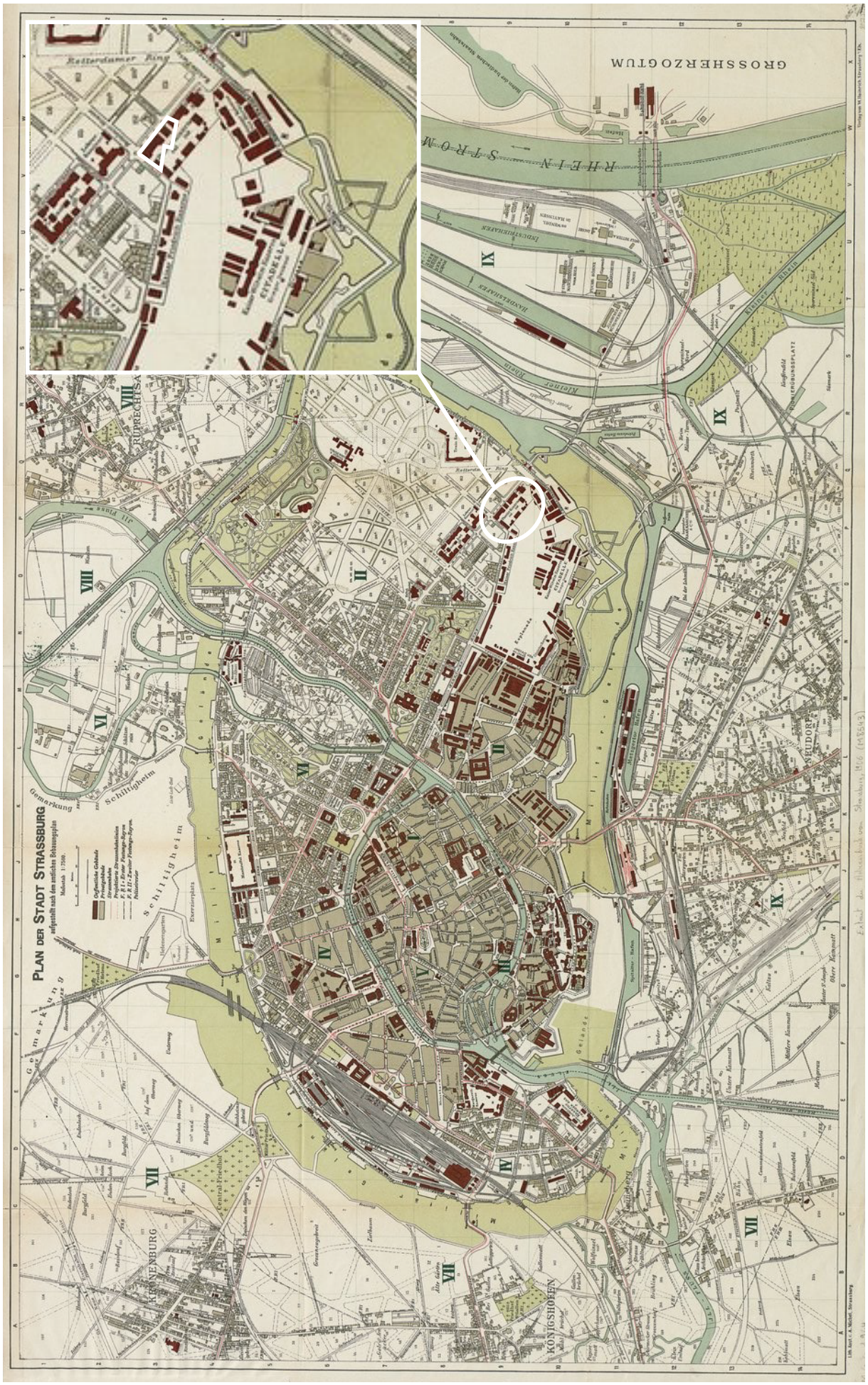


Fig. 9. Plan de Strasbourg sous la période allemande édité en 1906, avec localisation du diagnostic et de la Pionier Kaserne. Source : Bibliothèque Nationale de France, MCARTE1264

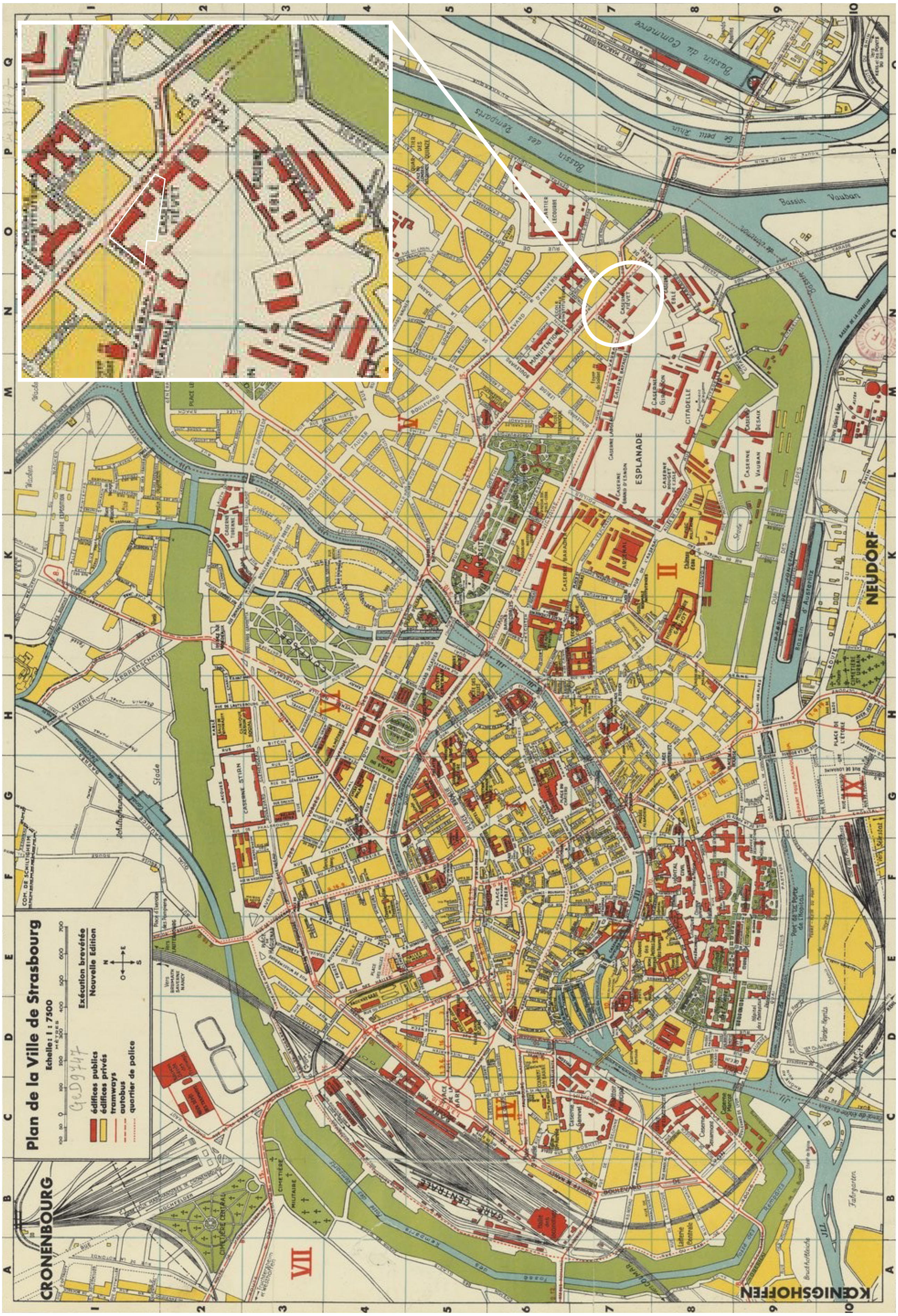


Fig. 10. Plan de Strasbourg édité en 1930 avec localisation de la Place d'Islande. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-9747



Fig. 11. Photo aérienne du quartier de l'Esplanade en 1947, prise en direction du Rhin. Source : remonterletemps.ign.fr

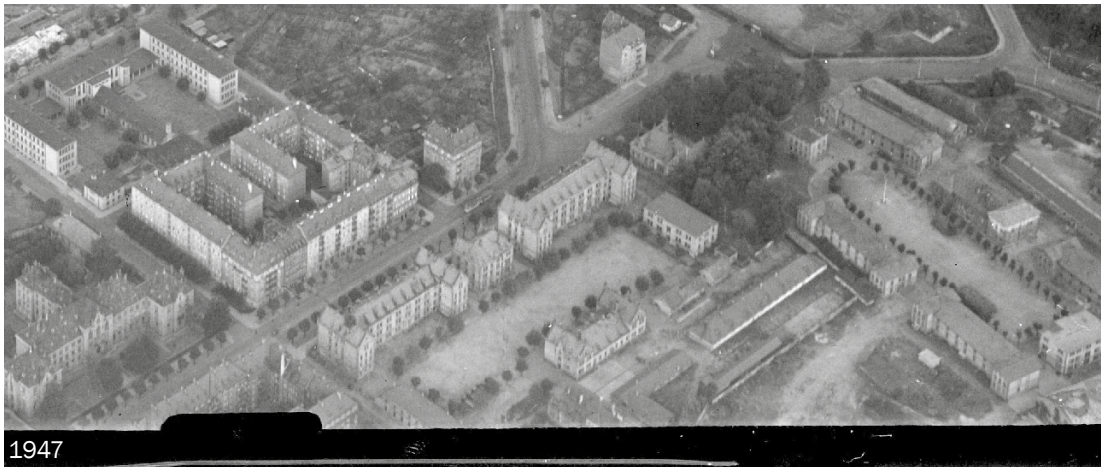


Fig. 12. Détail de la prise de vue aérienne de 1947 sur laquelle figure la caserne Fiévet. Source : remonterletemps.ign.fr

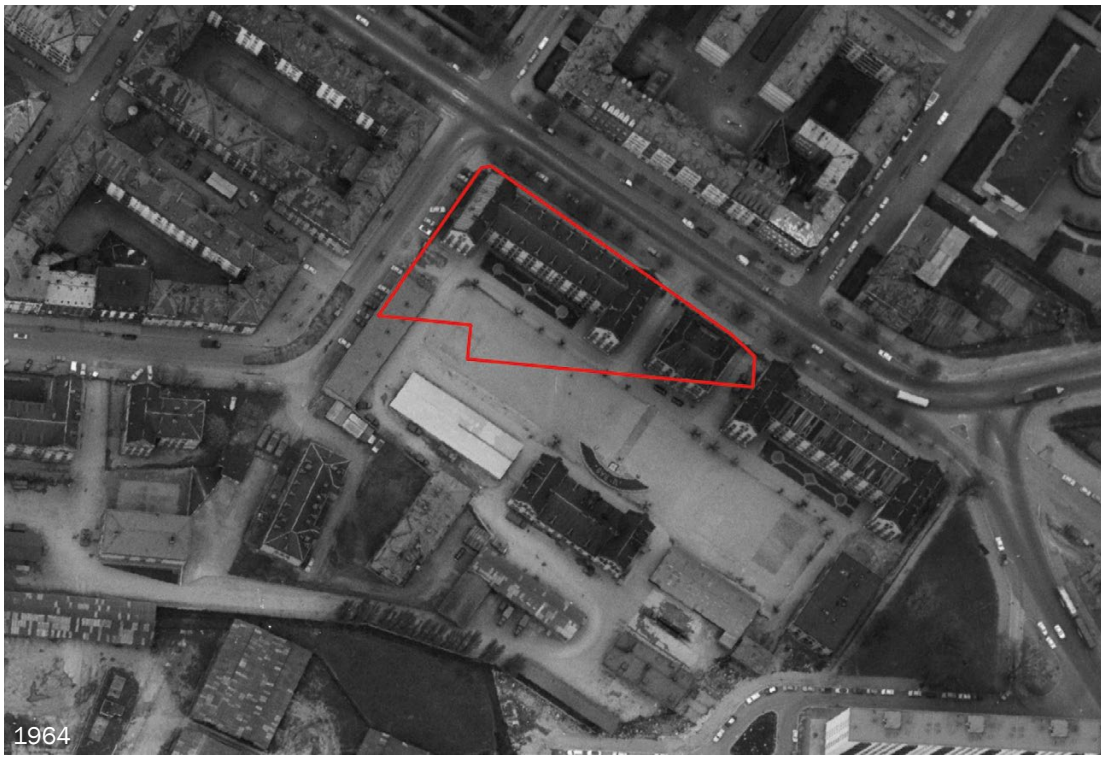


Fig. 13. Détail d'une photo aérienne du quartier de l'Esplanade en 1964. Source : remonterletemps.ign.fr



Fig. 14. Vue aérienne de la caserne Fiévet en 1967. Source : remonterletemps.ign.fr







Fig. 15. Cartes postales.

A : vue de la cour et de la porte de garde de la « Pionier Kaserne », date inconnue

B : vue de la « Pionier Kaserne » depuis l'Avenue de la Forêt Noire, date inconnue

C : vue de la Caserne Fiévet, 102 avenue de la Forêt Noire, 1910

Source : archiwiki-org

1.4.3. Opérations d'archéologie préventive

Les occurrences mentionnées par la carte archéologique et les données Patriarche concernent uniquement des vestiges modernes liés au système défensif érigé au 17e siècle (**Fig. 7**).

Quatre opérations de diagnostic se sont déroulées dans des secteurs proches de l'emprise de la Place d'Islande :

• 5094 Strasbourg, Boulevard d'Anvers. J. Koch – 2008

Lors de cette opération de diagnostic, une section de mur particulièrement érodée a pu être mise au jour. Reposant sur une sablière basse en bois de chêne, cette maçonnerie est adossée à un contrefort, assurant l'ancrage du mur dans un talus de graviers. La typologie de cette mise en œuvre permet d'attribuer l'ouvrage au système de fortification et plus précisément à l'ouvrage à corne protégeant le flanc nord de la citadelle (Koch 2008).

• 017984 Strasbourg, Rue d'Ostende, angle rue de Rotterdam - Caserne Lecourbe. A. Bolly – 2022

Située au nord-est de l'emprise de la Place d'Islande, l'opération n° 017984 « *Caserne Lecourbe, rue d'Ostende, angle rue de Rotterdam. Les écuries de la Train-Kasernement in Strassburg i./E.* » a été menée par A. Bolly en 2022 à l'occasion de la démolition d'un bâtiment militaire de la période allemande. Outre l'observation des bâtiments existants composés d'espaces de stabulation pour les chevaux et d'une caserne pour les troupes bâtis entre 1892 et 1914, ce diagnostic a permis de réaliser deux sondages à proximité de l'ouvrage à corne, entre la contre-garde et le glacis. Aucun élément maçonné en place n'a pu être étudié, les niveaux rencontrés correspondent aux phases de remblais réalisées entre la fin du 19e et le premier quart du 20e siècle (Bolly et Wuscher 2022).

• 018382 Strasbourg, 8 Rue Vauban - École élémentaire Robert Schuman. B. Prévot – 2024

Le diagnostic archéologique 018382 mené au mois d'août 2024 dans la cour de l'école élémentaire Robert Schumann se situe à 300 m au sud-ouest de la Place d'Islande. L'une des ouvertures a donné lieu à la découverte d'une partie du mur d'escarpe de la demi-lune 69 ainsi que du fossé attenant. D'une largeur d'au moins trente mètres, il a pu être observé dans quatre des cinq sondages réalisés lors de l'opération. Des traces du démantèlement des remparts ont pu être relevées, notamment par la présence de blocs et d'épaisses couches de remblais visant à combler le fossé défensif. Une maçonnerie a été déterminée comme appartenant à la caserne « Kaïser Friedrich Kaserne » qui s'est implantée au cours des années 1890 (Prévot 2024).

• 018099 Strasbourg, fouille/suivi de travaux du BHNS. X. Petit – 2023

Dans le cadre du projet d'extension de la ligne G du bus à haut niveau de service (BHNS), une demande de prescription de fouille déposée par la CTS a donné lieu à une opération d'archéologie préventive concernant une emprise linéaire comprenant le boulevard de Lyon et les quais Louis Pasteur, Menachem Taffel, du Général Koenig, des Alpes et des Belges. En face des 43-44 quai des Alpes, deux maçonneries ont été mises au jour et correspondent d'après leurs morphologies et les informations indiquées par les plans anciens à la demi-lune M, rattachée à la contrescarpe (Petit, à paraître).

En substance, les connaissances dont nous disposons concernant la citadelle et la fortification de ce secteur de Strasbourg sont des données qui proportionnellement n'égalent pas encore celles du secteur du centre-ville, néanmoins, la multiplication des opérations de diagnostic dans cette zone offre un aperçu des occupations successives de l'espace au cours de l'époque moderne et contemporaine.

1.5. PROBLÉMATIQUE

L'emprise du diagnostic s'implante dans un secteur au fort potentiel archéologique et susceptible de comporter des vestiges du système de fortification Vauban lié à la citadelle. La projection des plans anciens sur le cadastre actuel semble indiquer que la parcelle concernée contiendrait une partie non maçonnée de la citadelle sous la forme d'un chemin d'accès reliant le bastion 68 à la fortification nord. Une partie du glacis pourrait également se trouver dans l'emprise. Des vestiges de la caserne Fiévet construite à la fin du 19e siècle à cet emplacement sont susceptibles d'être rencontrés, tout comme d'autres évidences des restructurations qu'a connues le quartier de l'Esplanade au cours du démantèlement des fortifications. Les enjeux liés au diagnostic comprennent une appréciation des profondeurs d'apparitions des potentiels vestiges, mais également une mise en lumière de la précision du tracé des fortifications des plans et l'évaluation de l'impact qu'aurait le projet de construction d'une résidence universitaire à cet emplacement.

1.6. PRÉPARATION, DÉROULEMENT ET MÉTHODES DE L'OPÉRATION

La phase préparatoire du diagnostic s'est attachée à localiser les espaces les plus susceptibles de rencontrer d'éventuels vestiges liés à la fortification Vauban. Une proposition d'implantation de tranchées, basée sur ces données ainsi que sur les contraintes connues (réseaux, arbres, zone polluée) a été soumise au SRA qui a validé le positionnement des sondages (**Fig. 16**). Les ouvertures ont été implantées une semaine avant le diagnostic par F. Basoge, ingénieur topographe, en présence de la responsable d'opération. Au cours de cette manœuvre, certaines tranchées ont été légèrement décalées pour tenir compte des contraintes réelles entraînant également la suppression d'un sondage à l'extrémité est de l'emprise compte tenu de l'étroitesse de l'espace.

L'opération 018458 s'est déroulée le 14 et le 15 avril 2025. Les sept sondages ont permis de couvrir 368 m² et ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet de curage de 1,80 m de large sous la surveillance de deux archéologues et d'une archéologue stagiaire.

L'enregistrement des vestiges et des unités stratigraphiques s'est effectué en numérotation continue. Les numéros d'US ont été délivrés en fonction du numéro du sondage (le sondage 1 comprend les US 1001, 1002 etc, le sondage 2 les US 2001, 2002 etc.). Les vestiges identifiés ont fait l'objet d'une couverture photographique ainsi que d'un enregistrement tenant compte de leurs caractéristiques (dimension, profondeur d'apparition, relations stratigraphiques, type de comblement et de matériaux).

Les ouvertures ont fait l'objet d'un rebouchage à partir du 16 avril.

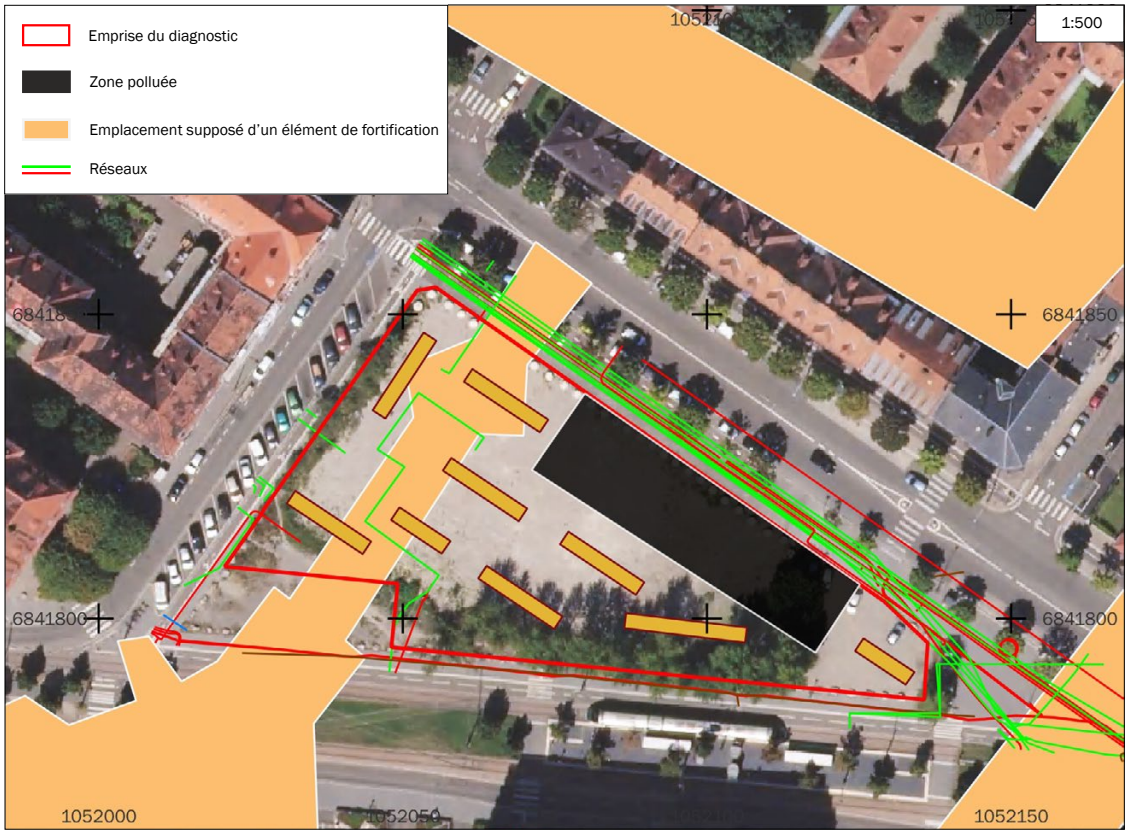


Fig. 16. Plan d'implantation prévisionnelle des sondages, tenant compte des contraintes techniques liées aux réseaux et aux pollutions. SIG A. Lugand et L. Woelfli



Fig. 17. Vue générale du terrain, prise depuis la pointe est



2. RÉSULTATS



Fig. 18. Plan général de l'opération n° 018458. Levé/SIG/DAO L. Woelfli

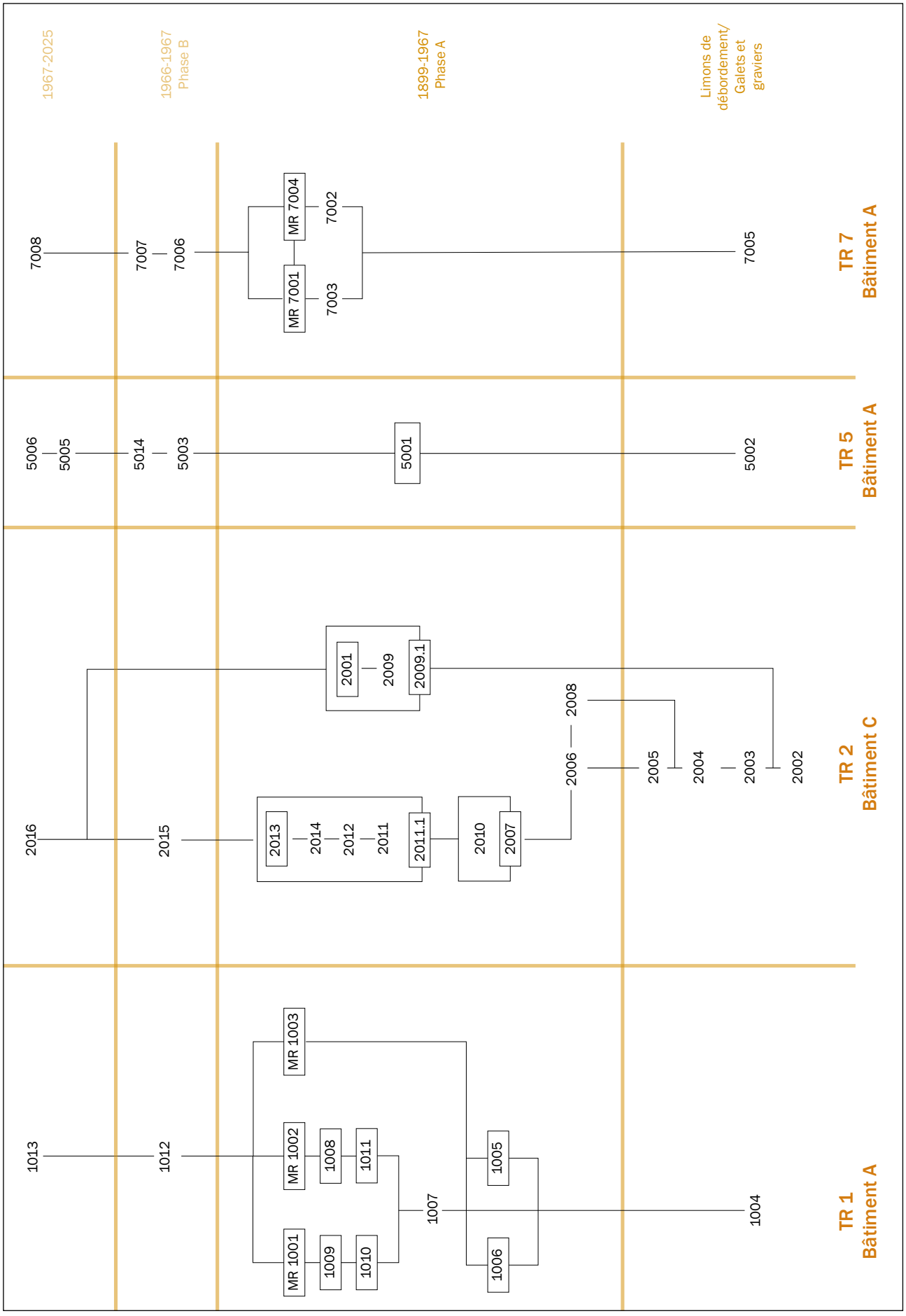


Fig. 19. Diagramme stratigraphique

Les résultats de ce diagnostic se divisent en deux phases :

- Phase A : L'occupation de la caserne Fiévet, entre 1899 et 1966.
- Phase B : La destruction contemporaine des bâtiments de la caserne, réalisée en 1967 et le terrassement de la place actuelle.

2.1. SUCCESSIONS STRATIGRAPHIQUES DIAGNOSTIQUÉES (P. Wuscher)

Le niveau de circulation actuel est constitué de remblais limoneux sableux mêlés de graviers sur 0,40 m environ. Des US de remblais observées dans les sondages 1, 5 et 7 correspondent aux couches de démolition des bâtiments de la caserne Fiévet et au remblayage des matériaux. Les niveaux naturels qui correspondent à des limons de débordements du Rhin sont visibles à partir de 1,10 m, et recouvrent un niveau de graviers visible à partir de 136,58 NGF.

Trois logs ont été réalisés au sein des sondages 2, 3 et 6, les unités rencontrées figurent dans l'inventaire ci-dessous (**Fig. 20** à **Fig. 23**).



Fig. 20. Vue du log 2. Cliché P. Wuscher

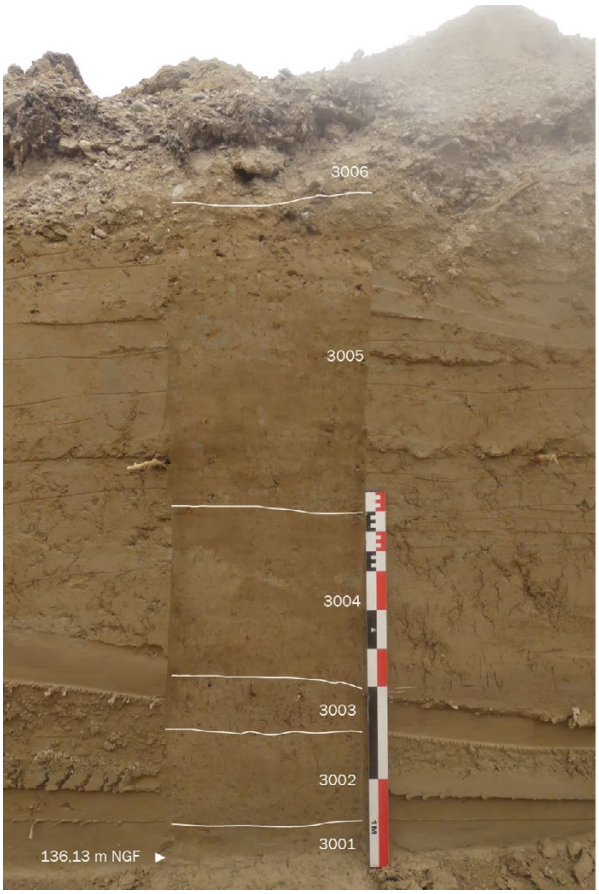


Fig. 21. Vue du log 3. Cliché P. Wuscher

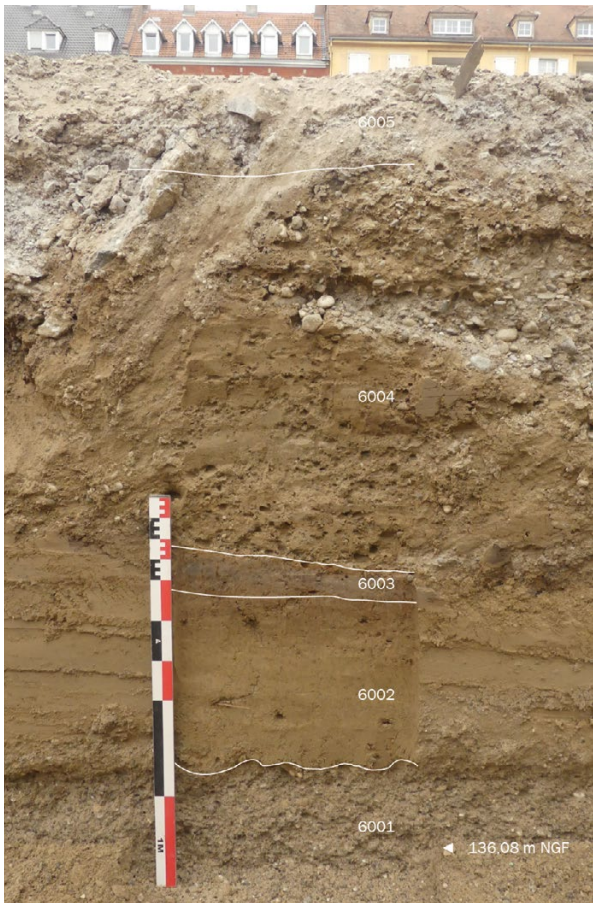


Fig. 22. Vue du log 6. Cliché P. Wuscher

N° US	Sondage	Identification de l'US	Interprétation de l'US (détails)	Description US	Niveau d'apparition US	Altitude d'apparition (m NGF)	Épaisseur (m)	Chronologie
2016	2	positive	niveau de circulation actuel	Remblais récent constitués de graviers, d'éléments détritiques récents dans une matrice limono-sableuse grise	0,00	138,04	0,35	Époque contemporaine
2006	2	positive	remblais récents	Remblais de graviers mêlés d'éléments détritiques contemporains dans une matrice limono-sableuse brun clair	-0,35	137,69	0,60	Époque contemporaine
2005	2	positive	niveau naturel	Limons argilo-sableux beige-gris homogène et compact	-0,95	137,09	0,15	/
2004	2	positive	niveau naturel	Limons argilo-sableux gris délimité par des couches oxydées avec inclusions de rares charbons	-1,10	136,94	0,65	/
2003	2	positive	niveau naturel	Limons sableux beige-brun oxydés, homogènes et compact	-1,75	136,29	0,20	/
2002	2	positive	graviers naturels	Graviers de 3 à 5 cm dans une matrice de sables gris-beige	-1,95	136,09	/	/
3006	3	positive	niveau de circulation actuel	Remblais récent constitués de graviers, d'éléments détritiques récents dans une matrice limono-sableuse grise	0,00	138,13	0,35	Époque contemporaine
3005	3	positive	niveau naturel	Limons sableux beige-brun avec inclusions d'agrégats de limon argileux gris-bleu	0,35	137,78	0,70	/
3004	3	positive	niveau naturel	Limons sableux beige contenant des lambeaux argileux	1,05	137,08	0,45	/
3003	3	positive	niveau naturel	Limons argilo_sableux gris oxydés	1,50	136,63	0,20	/
3002	3	positive	niveau naturel	Limons sableux fins gris-beige	1,70	136,43	0,30	/
3001	3	positive	sables naturels	Sables fins légèrement limoneux gris	2,00	136,13	/	/
6005	6	positive	niveau de circulation actuel	Remblais récent constitués de graviers, d'éléments détritiques récents dans une matrice limono-sableuse grise	0,00	138,43	0,35	Époque contemporaine
6004	6	positive	remblais récent	Galets et graviers dans une matrice de limons hétérogènes gris-beige	-0,35	138,08	1,10	Époque contemporaine
6003	6	positive	niveau naturel	Limons argileux gris délimités par des bandes oxydées	-1,45	136,98	0,10	/
6002	6	positive	niveau naturel	Limons sableux fins homogènes, brun-beige	-1,55	136,88	0,45	/
6001	6	positive	graviers naturels	Galets de 1 à 2 cm et de 5 à 6 cm maximum dans une matrice de sables fins blancs et gris rosé	-2,00	136,08	0,35	/

Fig. 23. Inventaire des couches stratigraphiques des logs 2, 3 et 6

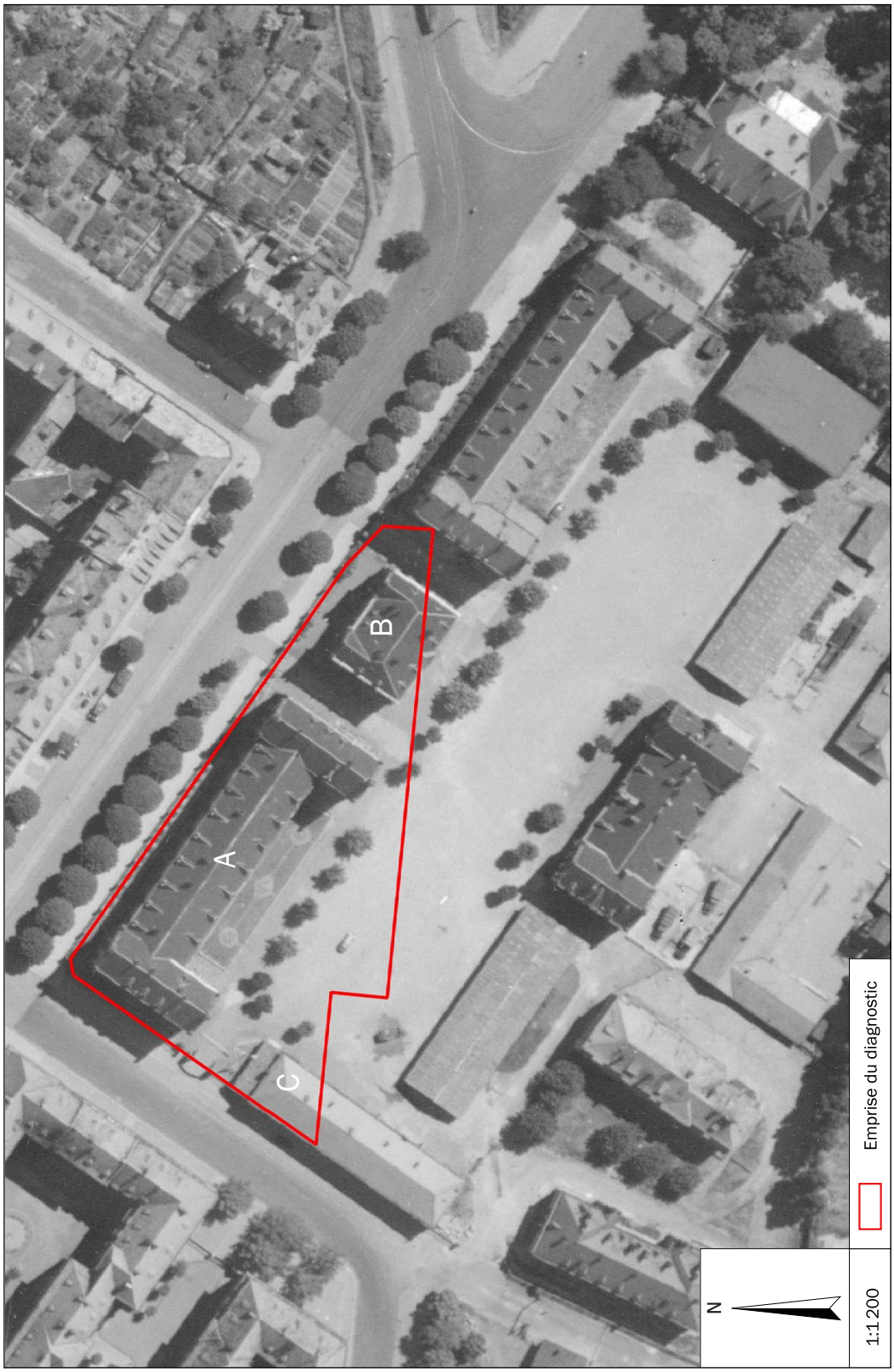


Fig. 24. Vue aérienne de la caserne Fiévet et de l'emprise du diagnostic 018458. Source : IGN. SIG L. Woelfli



Fig. 25. Vue aérienne de la caserne Fiévet et des sondages réalisés au cours de l'opération 018458. Source : IGN. SIG L. Woelfli

2.2. PHASE A : LES BÂTIMENTS DE LA CASERNE FIÉVET

Parmi les sept sondages réalisés, quatre ont révélé la présence de vestiges à une profondeur comprise entre 0,40 et 2,30 m. L'ensemble des maçonneries rencontrées au cours de l'opération correspondent aux fondations de la caserne Fiévet détruite entre 1966 et 1967, celles-ci reposent directement sur les niveaux naturels composés de limons de débordements et de graviers du Rhin. Trois des huit bâtiments qui composent la caserne se trouvent sur l'emprise du diagnostic (**Fig. 24** et **Fig. 25**). Les ouvertures ont permis d'observer les bâtiments A et C, le bâtiment B n'a cependant pas pu être appréhendé en raison de la présence des contraintes évoquées précédemment.

2.2.1. Le bâtiment A

Le bâtiment A, situé à l'angle entre l'avenue de la Forêt Noire et la rue Vauban a sans doute été construit dès l'implantation de la caserne en 1899. Les éléments maçonnés observés dans la tranchée 1 et la tranchée 5 semblent correspondre aux fondations et aux murs de refend constituant les pièces de la caserne. La tranchée 1 traverse la partie centrale de l'aile ouest, mettant en évidence les murs 1001, 1002 et 1003 qui s'organisent parallèlement suivant un axe nord-ouest/sud-est. La fouille s'est attachée à atteindre la base du niveau de fondation de ces maçonneries ainsi qu'au dégagement du sol en béton.

D'une largeur comprise entre 35 et 39 cm d'épaisseur, ces murs sont constitués de briques rouges contenant un dégraissant grossier de quartz (25x11x4cm) assemblées entre elles par un mortier sableux très compact de couleur beige-rose avec d'importantes inclusions de gravillons millimétriques. 1001 et 1002 conservent deux assises reposant sur un niveau de plaquettes en roche calcaire (16x2 cm) inséré entre l'assise des murs et les fondations en béton. Celles-ci, d'une épaisseur de 56 cm, reposent sur un niveau de limons de débordement à 135,85 m NGF de profondeur. La dalle de béton qui constitue les niveaux de sol des différentes pièces mesure 4 cm d'épaisseur. L'espace non maçonné entre les fondations du mur 1001 et celles du mur 1002 suggère l'existence d'une ouverture dont nous ne pouvons pas déterminer la nature. Le comblement de cet espace, constitué de briques désagencées dans une matrice de remblais de démolition, semble être un comblement volontaire pour établir le niveau de sol actuel (US 1012).



Fig. 26. Vue générale du sondage n° 1, depuis le sud



Fig. 27. Vue générale du sondage n° 1, depuis le nord

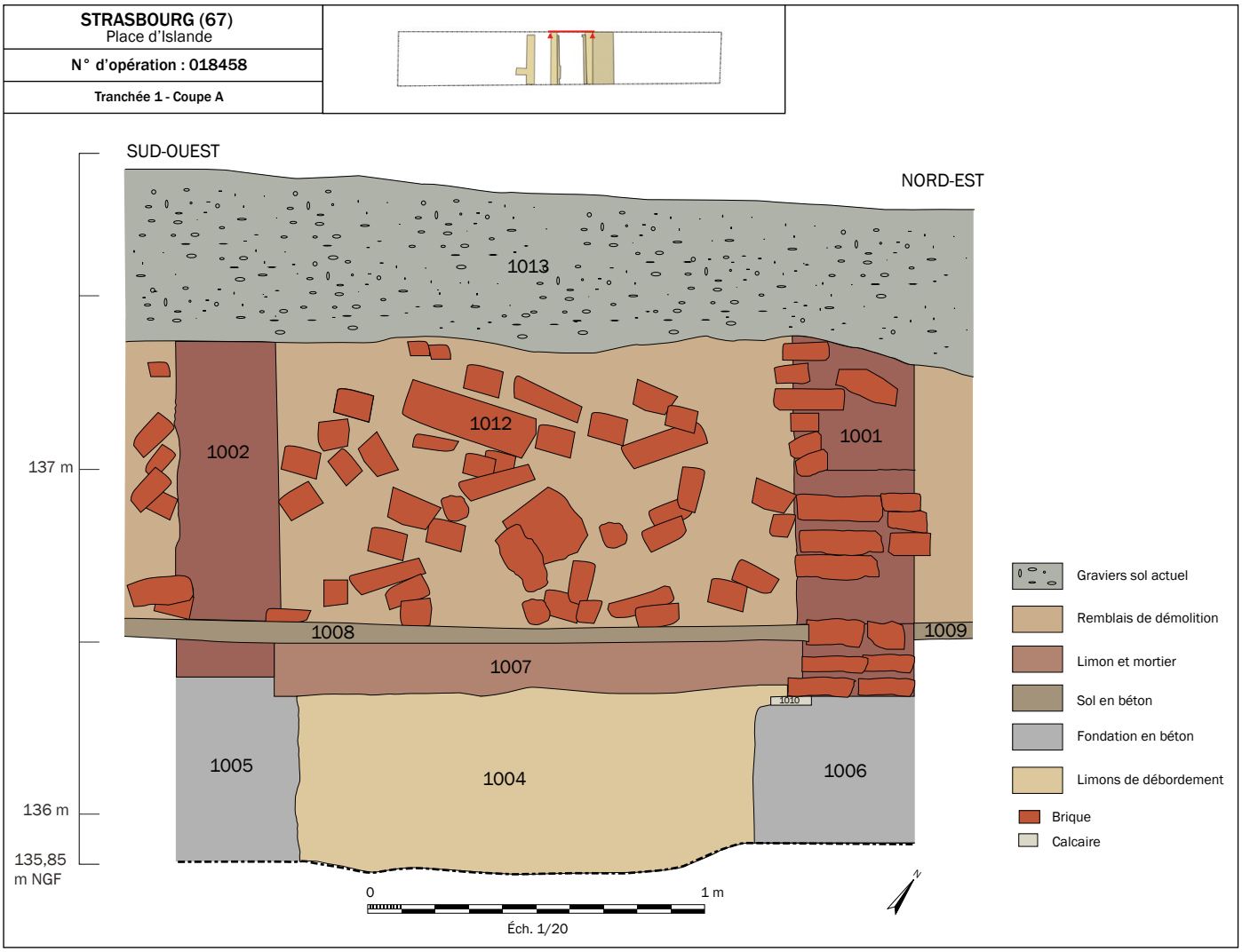


Fig. 28. Relevé de la coupe A du sondage 1



Fig. 29. Vue de la coupe A du sondage 1

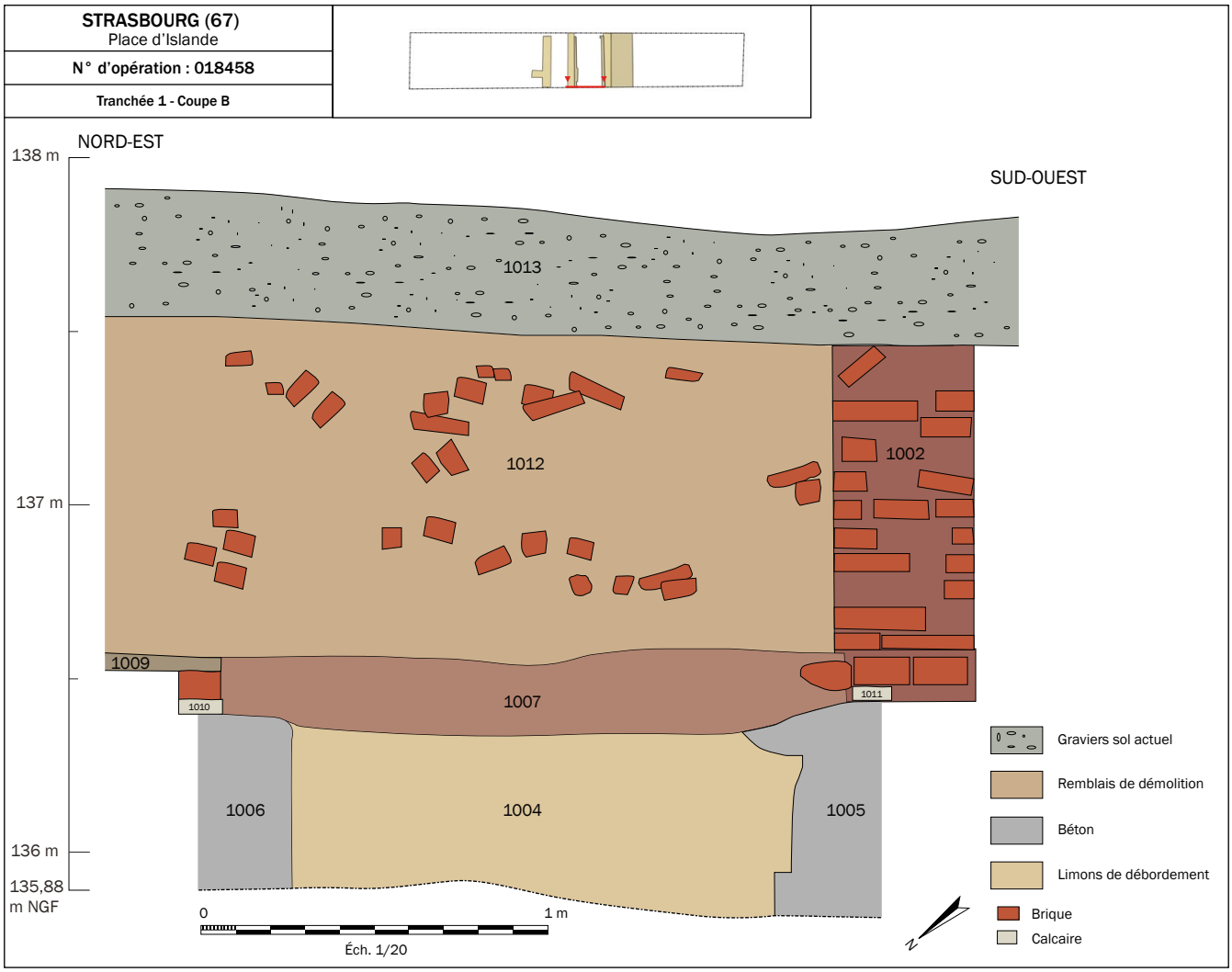


Fig. 30. Relevé de la coupe B du sondage 1



Fig. 31. Vue de la coupe B du sondage 1

Plus à l'est, dans le sondage 5, repose la fondation d'une portion de l'aile centrale du bâtiment A (**Fig. 32** et **Fig. 33**). La semelle de fondation 5001 mesurant entre 70 et 80 cm de large suit un axe ouest-est matérialisant sans doute à la fondation du mur extérieur donnant sur l'avenue. Les deux sections orientées vers les sud correspondent aux fondations de deux murs de refend et mesurent une soixantaine de centimètres de largeur. Rigoureusement semblable au béton observé dans le sondage 1, celui visible dans la tranchée 5 repose à 136,40 NGF de profondeur (**Fig. 36**). Un petit sondage manuel réalisé au pied du socle le plus à l'est permet de vérifier que ces fondations sont épaisses de 40 cm et qu'elles s'implantent sur la terrasse de graviers rhénans (**Fig. 34**). Seule une portion d'assise en briques rouges de 24x12x5 cm, agencées avec du mortier sableux beige-gris contenant de rares inclusions de graviers constitue le vestige de l'un des murs (**Fig. 35**). Quelques tessons d'une céramique à pâte claire et glaçure verte d'Époque moderne ont été récoltés lors du nettoyage du fond de tranchée. Contrairement à l'aile ouest, cette portion du bâtiment semble avoir été arasée jusqu'à son niveau de fondation.

Plusieurs niveaux de remblais recouvrent l'ensemble et correspondent aux phases successives de destruction de la caserne et de remblayage de l'espace. L'US 5004, constituée de limon sableux rose mêlée d'une quantité importante de fragments de briques et de mortier, correspond à l'arasement des murs de la caserne. Elle est recouverte par une couche de remblais limono-argileux brun, hétérogènes avec d'importantes inclusions de galets et terre cuite architecturale. Cette US 5005 correspond à la phase de remblayage des vestiges de la caserne et au nivellement du sol qui a dû être réalisé en 1967. Un dernier niveau limoneux jaune-beige contenant des poches argileuses brunes, des galets centimétriques ainsi que des éléments détritiques contemporains (plastique, verre, fragments de métal) est liée aux remblayages récents de la Place d'Islande (**Fig. 37** et **Fig. 38**).



Fig. 32. Vue générale du sondage 5



Fig. 33. Vue générale du sondage 5



Fig. 34. Vue du sondage manuel dans la partie est du sondage 5



Fig. 35. Vue de l'assise en briques de 5001



Fig. 36. Détail des fondations en béton de 5001

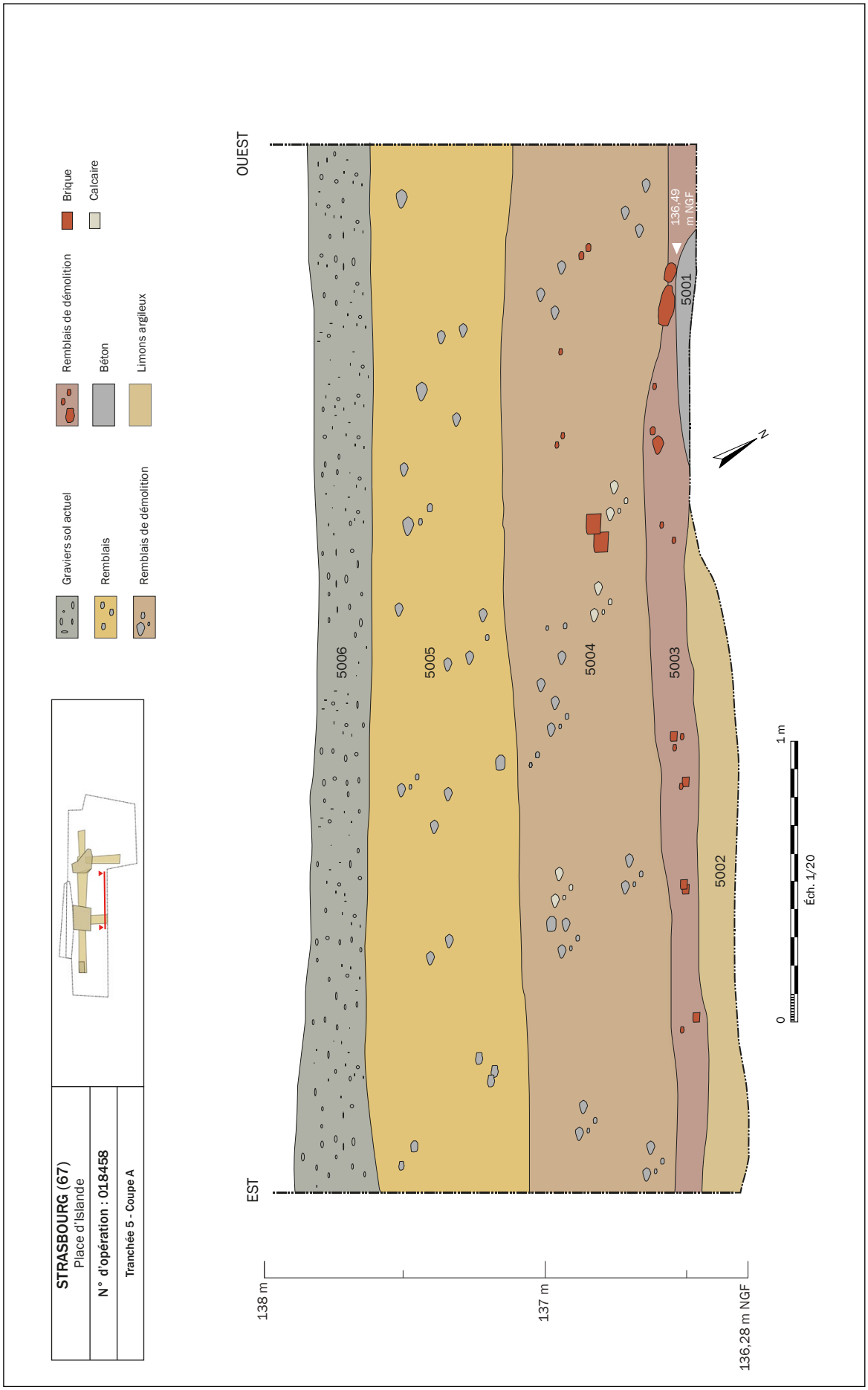


Fig. 37. Relevé de la coupe A du sondage 5



Fig. 38. Vue de la coupe du A du sondage 5

L'ouverture réalisée le plus à l'est de l'emprise a permis de dégager le parement interne du mur formant l'angle sud-est de l'aile est du bâtiment A (Fig. 39 et Fig. 40). Le mur 7001 orienté nord-ouest/sud-est mesure 60 cm d'épaisseur auxquels s'ajoute un parement interne de 20 cm d'épaisseur. Le niveau d'arase du mur se situe à 1 m sous le niveau de sol actuel. Les assises sont composées de blocs de grès grossièrement équarris (40x23x15 cm pour les plus imposants et 26x13x10 pour les modules plus petits) assemblés par un mortier sableux jaune rosé contenant des graviers de petite taille. Par endroits, ce mortier revêt un aspect particulièrement compact. L'aspect du parement laisse suggérer une construction en tranchée de fondation d'une trentaine de centimètres de large au comblement limono-sableux gris-rose contenant des petits blocs de grès non taillés. Un enduit de goudron de couleur noire, compact et odorant, est visible sur 3 cm d'épaisseur, apposé contre le parement interne du mur remplissant sans doute une fonction isolante et d'étanchéifiant (Fig. 43). Deux assises en briques rouges (25x12x6 cm) de 20 cm d'épaisseur reposent sur 3 assises irrégulières mêlant blocs de grès et briques assemblées par un mortier sableux gris-jaune contenant des graviers millimétriques. Un espace de 8 cm sépare le mur du parement interne, composé d'un agglomérat de mortier, de fragments de tuiles, de petits modules de grès ainsi que de fragments métalliques (Fig. 41 et Fig. 42). L'ensemble repose sur une semelle de fondation en béton de 30 cm d'épaisseur, elle-même installée sur un banc de graviers naturels (Fig. 44 et Fig. 45).

Suivant un axe ouest-est, le mur 7002 mesure 60 cm d'épaisseur et repose à 60 cm de profondeur sous le niveau de sol actuel. Visible sur au moins 2 assises, le mur est composé de blocs de grès de 60x28x10 cm pour les plus massifs à 12x11 cm pour les plus petits. Le parement interne du mur se compose de deux assises de briques partiellement enduites de goudron reposant sur une assise de petits modules de grès d'environ 14 cm de côté. L'ensemble repose sur la semelle de fondation bétonnée (US 7004 ; Fig. 47 et Fig. 48).

Les maçonneries sont recouvertes d'une couche de limons sablo-argileuse gris-beige avec de fortes inclusions de graviers sur 96 cm d'épaisseur (US 7006). Des limons argilo-sableux gris avec de fortes inclusions de graviers, de galets et d'éléments détritiques d'époque contemporaine (plastique, fragments de métal, de briques) constituent l'US 7007 et correspondent au remblayage post-destruction de la caserne (Fig. 46).



Fig. 39. Vue générale du sondage 7



Fig. 40. Vue générale du sondage 7



Fig. 41. Vue de détail du parement de 7001



Fig. 42. Vue de détail du parement de 7001



Fig. 43. Vue de détail de l'enduit goudronneux

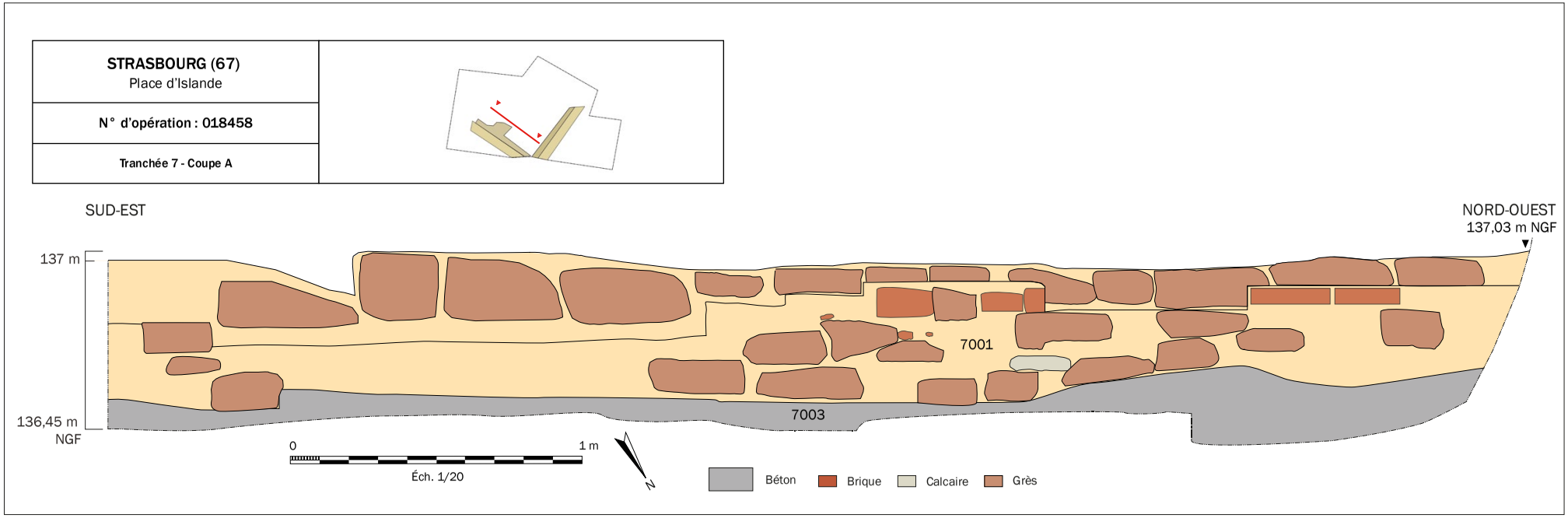


Fig. 44. Relevé de la coupe A du sondage 7



Fig. 45. Vue de la coupe A du sondage 7

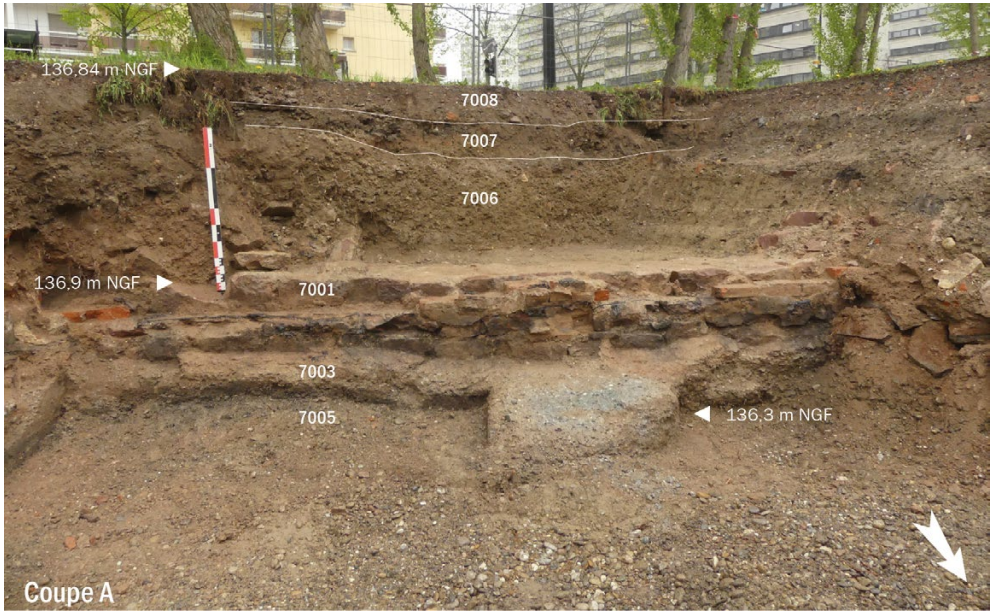


Fig. 46. Vue de la coupe A du sondage 7 annotée

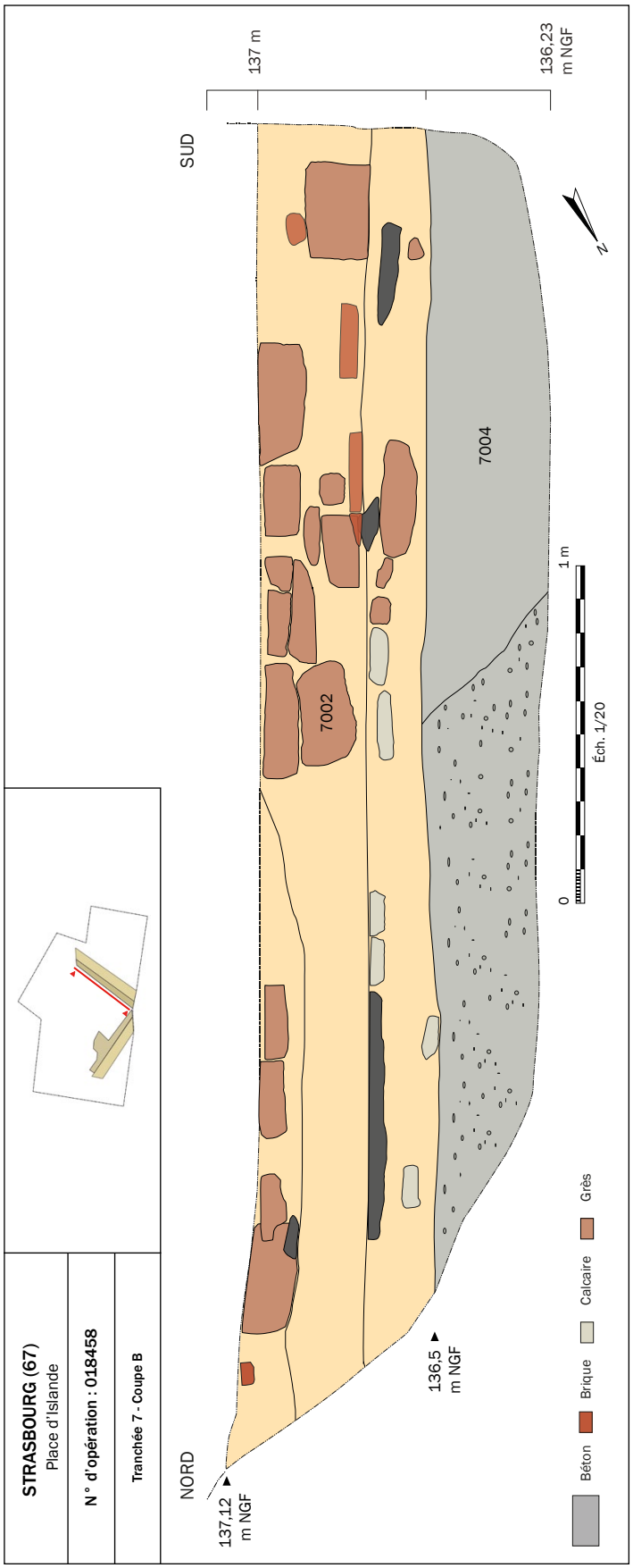


Fig. 47. Relevé de la coupe B du sondage 7



Fig. 48. Vue de la coupe du B du sondage 7

2.2.2. Le bâtiment C

Le sondage 2, situé dans le coin sud-ouest de l'emprise, a donné lieu à la découverte du parement externe d'un élément maçonné qui correspondrait à la façade nord du bâtiment C. Suivant un axe est-ouest, la largeur de ce mur n'a pas pu être mesurée (la présence d'un réseau à proximité n'a pas permis d'élargir la tranchée). Le parement, visible sur 41 cm de hauteur se compose de deux assises irrégulières composées de blocs de grès rose non équarris de 24x15 cm à 30x35 cm assemblés dans un mortier gris sableux très compact contenant des graviers millimétriques. 2001 s'implante sur un niveau de fondation dont la matrice sableuse grise et très compacte contient une quantité importante de galets et de graviers centimétriques ainsi que de fragments de grès (2009). Cette semelle de fondation recoupe trois strates dont deux semblent correspondre à des limons de débordements (2004 et 2005). La strate la plus haute correspond à un niveau de remblais (2006). 2004 a livré plusieurs fragments d'une anse de céramique à pâte claire qui pourrait dater du 17e siècle. Elles sont également recoupées par une seconde tranchée de fondation qui atteint le niveau de graviers rhénan à 135, 96 m NGF de profondeur. Cette dernière décrit un creusement aux parois verticales délimitant un comblement composé d'un agglomérat de graviers et de galets ainsi que de modules de béton (2010). Il est recouvert d'un creusement dans lequel trois unités s'insèrent (US 2004 à 2006). Trois blocs de grès, semblables à ceux formant les assises de 2001, laissent penser que la tranchée effleure un parement partiellement détruit.

Les sondages 1, 5 et 7 ont permis d'évaluer la conservation des maçonneries du bâtiment A, dont une partie des assises de fondations restent visible tandis que celles du corps principal ont été totalement arasées jusqu'à la semelle de fondation de l'édifice. Malgré le peu d'éléments dont nous disposons concernant le bâtiment C, il semblerait que les méthodes de construction employées diffèrent de celle du bâtiment A. En effet, contrairement à la semelle de fondation observée pour les différentes ailes du bâtiment A, la fondation du bâtiment C a été réalisée en tranchée bétonnée et deux assises en modules grès sont encore partiellement visibles. La destruction de la caserne en 1967 laisse également d'importantes strates de remblais sur une partie des terrains de la place d'Islande. Les parties peu impactées par ces remaniements sont celles qui étaient occupées par la place centrale de la caserne et sur laquelle aucun bâtiment n'a été érigé.



Fig. 49. Vue générale de la coupe A du sondage 2



Fig. 50. Vue du mur 2001



Fig. 51. Détail de la partie ouest de la coupe A du sondage 2

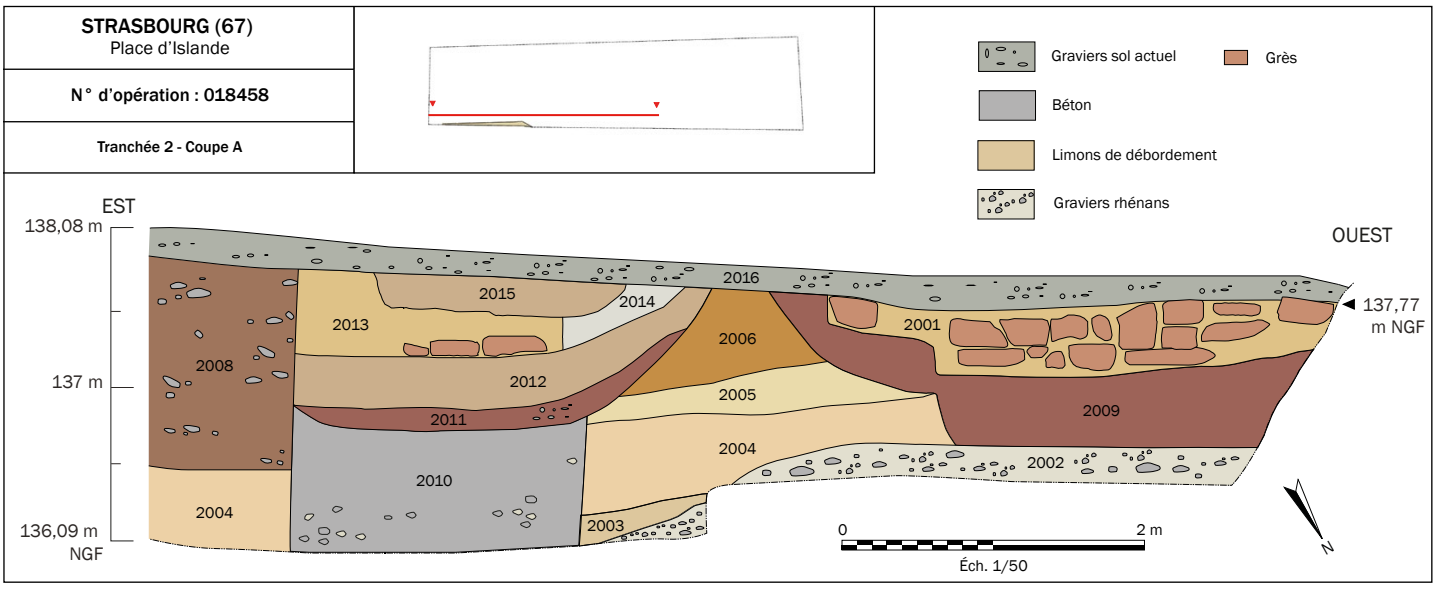


Fig. 52. Relevé de la coupe A du sondage 7



3. CONCLUSION

L'opération de diagnostic archéologique menée sur la Place d'Islande dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle cité universitaire a permis d'observer les vestiges d'une partie des bâtiments de la caserne Fiévet où logeaient des troupes militaires stationnées à Strasbourg entre 1899 et 1967. Les maçonneries rencontrées sont visibles, pour les mieux conservées, à partir de 0,40 m de profondeur. Bâtis sur des fondations en béton reposant directement sur le substrat de limons et de graviers rhénans, les murs en briques et en modules de grès dessinent des espaces étroits comblés par des niveaux de remblais liés à la destruction de la caserne. Aucun élément n'a permis de mettre en évidence de traces liées à la citadelle et à son système défensif au sein de l'emprise étudiée. Les niveaux correspondants à cette chronologie de l'histoire strasbourgeoise sont absents des séquences qu'il nous a été donné d'observer, suggérant le dérasement de ces éléments jusqu'au niveau naturel au cours du démantèlement de la citadelle puis de l'aménagement du secteur de l'Esplanade et exclut l'hypothèse que cet espace ait pu comporter une zone de fossé qui aurait été visible dans les sondages.

BIBLIOGRAPHIE

Bolly, **Wuscher 2022**
Bolly A., Wuscher P., *Strasbourg, Bas-Rhin, Caserne Lecourbe, rue d'Ostende, angle rue Rotterdam : les écuries de la Train-Kasernement in Strassburg i./E.,* rapport de diagnostic, Sélestat : Archéologie Alsace.

Koch 2008
Koch J., *Strasbourg (67) : Boulevard d'Anvers,* rapport de diagnostic, 2008 Sélestat : PAIR.

Maire et al. 1971
Maire G., Cloots A.-R., Dubois G., Blanalt J.-G., Bureau de recherches géologiques et minières. Service géologique national, *Carte géologique de la France au 1/50 000*, Strasbourg, s.l. : BRGM.

Petit et al, à paraître
Petit X., et al, *Strasbourg, Bas-Rhin. Fouille et suivi de travaux du projet d'extension de la ligne G du bus à haut niveau de service (BHNS).* Rapport de fouille préventive, Sélestat : Archéologie Alsace

Prévot 2024
Prévot B., *Strasbourg, Bas-Rhin. École élémentaire Robert Schuman. Les vestiges de la demi-lune 69 de la citadelle de Strasbourg et le réaménagement du quartier après le siège de 1870,* Rapport de diagnostic, s.l.

Schwien, **Schneider 1998**
Schwien J.-J., Schneider N., « Le site naturel de Strasbourg et ses aménagements hydrographiques de l'Antiquité à l'époque moderne », *Archéologie Médiév.*, 28, pp. 33-69.

Vuillemin 2017
Vuillemin A., *Strasbourg (Bas-Rhin) : Boulevard de la Victoire : La face orientale d'un bastion de l'enceinte dite de Tarade (1683) et un bassin zoologique de la fin du 19e s.* Rapport de fouille préventive, Sélestat : Archéologie Alsace

Wuscher et al. 2020
Wuscher P., Jorda C., Borderie Q., Schneider N., Bruxelles L., « De la formation géologique à la tranchée : trouver et comprendre les sites archéologiques menacés par les travaux d'aménagement du territoire », *Archimède,* 7, pp. 157-174.

Wuscher 2021
Wuscher P., *Loess, alluvions et dépôts de pente du Fossé rhénan en Alsace de l'Eemien à l'Anthropocène : approche pédosédimentaire, géomorphologie et chronostratigraphie,* thèse de doctorat (Strasbourg, univ. de Strasbourg).



ANNEXES - INVENTAIRES

COTES DE FOND DE SONDAGE

N° de sondage	Profondeur (NGF)
1	136,24
2	136,09
3	136,13
4	136,55
5	135,91
6	136,08
7	136,01

INVENTAIRE DES US ET DES STRUCTURES

Tranchée	N° US	Fait	Identification de l'US	Interprétation de l'US	Description	Relations stratigraphiques	Phase
1	1001	MR 1001	Mur de la caserne	Construction	Mur orienté nord-ouest/sud-est de 35 cm d'épaisseur dont le parement interne est visible sur 20 cm, soit deux assises régulières de briques rouges avec dégraissant grossier de quartz (25x11x4cm) assemblées avec du mortier sableux très compact de couleur beige-rose avec inclusions de gravillons. En coupe, le mur apparaît à 0,36 m sous le niveau de sol actuel.	Synchrone à 1002 et 1003 ; postérieur à 1004	1899
1	1002	MR 1002	Mur de la caserne	Construction	Mur orienté nord-ouest/sud-est de 38 cm d'épaisseur dont le parement est visible sur 18 cm, soit deux assises régulières de briques rouges avec dégraissant grossier de quartz (25x11x4 cm) assemblées avec du mortier sableux très compact de couleur beige-rose avec inclusions de gravillons. En coupe, le mur apparaît à 0,40 m sous le niveau de sol actuel.	Synchrone à 1001 et 1003 ; postérieur à 1004	1899
1	1003	MR 1003	Mur de la caserne	Construction	Mur orienté nord-ouest/sud-est de 39 cm d'épaisseur dont le niveau d'arrase repose à 0,40 m sous le niveau de sol actuel. Composé de briques rouges avec dégraissant grossier de quartz (26x12 cm) assemblées avec du mortier sableux très compact de couleur beige-rose avec inclusions de gravillons.	Synchrone à 1001 et 1002 ; postérieur à 1005	1899
1	1004	MR 1001	Limons de débordement du Rhin	Naturel	Niveau naturel de limons de débordement, gris-beige, homogène et compact, contiens des poches de limons sableux de couleur jaune		Avant 1899
1	1005	MR 1002	Fondation	Construction	Semelle de fondation en béton du mur 1002.	Antérieur à 1002	1899
1	1006	MR 1001	Fondation	Construction	Semelle de fondation en béton du mur 1001.	Antérieur à 1001	1899
1	1007		Préparation sol	Construction (?)	Couche de limons et de mortier rose clair avec des inclusions de fragments de briques.	Antérieur à 1008 et 1009	1899
1	1008		Sol	Occupation	Dalle de béton d'une épaisseur de 4 cm d'épaisseur qui constitue le niveau de circulation de la pièce délimitée par les murs 1002 et 1003.	Postérieur à 1005	1899
1	1009		Sol	Occupation	Dalle de béton d'une épaisseur de 4 cm d'épaisseur qui constitue le niveau de circulation de la pièce au nord du mur 1001.	Postérieur à 1008	1899
1	1010	MR 1001	Assise	Construction	Blocs de calcaire de 16x2 cm insérés entre l'assise du mur 1001 et les fondations en béton	Antérieur à 1001; postérieur à 1004	1899
1	1011		Assise	Construction	Blocs de calcaire de 12x2 cm insérés entre l'assise du mur 1002 et les fondations en béton	Antérieur à 1002; postérieur à 1005	1899
1	1012		Niveau de démolition	Destruction	Niveau de remblais lié à la destruction du bâtiment de la caserne Fiévet. Constitué des briques et de fragments de mortier dans une matrice de limons sableux brun clair.	Postérieur à 1013	1966/1967
1	1013		Remblais	Occupation	Niveau de sol actuel constitué de graviers grossiers dans une matrice de limons sableux de couleur gris clair		Époque contemporaine
2	2001	MR 2001	Mur de la caserne	Construction	Orienté est-ouest, ce mur dont la largeur n'a pu être appréciée est composé de deux assises irrégulières en blocs de grès rose non équarri de 24x15 cm à 30x35 cm assemblés dans un mortier gris sableux très compact avec inclusions de graviers. Son parement est visible sur 41 cm et repose directement sur une couche de graviers	Postérieur à 2002, 2003, 2004 et 2005; synchrone de 2013 (?)	1899
2	2002		Graviers rhénans	Naturel	Graviers de 3 à 5 cm dans une matrice de sables gris-beige, US de 0,26 m d'épaisseur		
2	2003		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons sableux beige-brun oxydés, homogènes et compact, US de 35 cm d'épaisseur	Postérieur à 2002	Avant 1899
2	2004		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limon gris-beige légèrement oxydé, US de 30 cm d'épaisseur dans laquelle trois fragments d'une hanse de céramique à pâte claire indéterminée d'Époque moderne ont été collectés.	Postérieur à 2003; antérieur à 2001, 2009, 2010 et 2013	Époque moderne (17e?)
2	2005		Limons de débordement du Rhin ?	Naturel?	Limon argilo-sableux beige-gris homogène et compact, US de 14 cm d'épaisseur	Postérieur à 2004; antérieur à 2001, 2009, 2010 et 2013	Avant 1899
2	2006		Niveau de démolition	Destruction	Remblais de graviers mêlés d'éléments détritiques contemporains dans une matrice limono-sableuse brun clair, US de 40 cm d'épaisseur	Incertain	1966/1967
2	2007		Creusement	Construction	Creusement de la tranchée de fondation qui contient l'US 2010		1899
2	2008		Remblais		Remblais de graviers dans une matrice de limon sablo-argileux brun-gris hétérogène et compact	Postérieur à 2004, antérieur à 2010	Indet
2	2009.1		Creusement de la tranchée de fondation	Construction	Creusement en cuvette de la fondation 2009 qui supporte le mur 2001		1899

Tranchée	N° US	Fait	Identification de l'US	Interprétation de l'US	Description	Relations stratigraphiques	Phase
2	2009		Fondation	Construction	Comblement. Fondation du mur 2001, repose directement sous les assises, US particulièrement compacte et constituée de fragments de grès, de graviers et de petits galets dans une matrice sableuse gris-rose	Postérieur à 2002, antérieur à 2001	1899
2	2010.1		Creusement de la tranchée de fondation	Construction	Creusement aux parois verticales de la tranchée de fondation 2010	Postérieur à 2002, 2003, 2004 et 2005, synchrone de 2009 (?)	1899
2	2010		Fondation	Construction	Comblement de la tranchée de fondation, US de couleur grise dans laquelle se mêlent agrégats de graviers, limons et éléments bétonnés plus ou moins compacts.	Postérieur à 2002, 2003, 2004 et 2005, synchrone de 2009 (?)	1899
2	2011.1		Creusement du mur (?)	Construction	Creusement en cuvette		1899
2	2011		Comblement		Fine couche de limon sableux brun-beige, contenant une importante quantité de fragments de grès, de galets et de graviers centimétriques	Postérieur à 2010	Indet
2	2012		Comblement		Comblement de limon beige-gris, contenant une importante quantité de fragments de grès, de galets et de graviers centimétriques	Postérieur à 2010	Indet
2	2013		Portion de mur ?	Construction (?)	US limoneuse beige-brune contenant trois blocs de grès non équarris, semblables à ceux qui composent les assises de 2001. Il pourrait s'agir d'une portion d'assise partiellement conservée.	Postérieur à 2010 et à 2014 (?)	Indet
2	2014		Remblais	Destruction	US limoneuse beige-grise avec des inclusions de graviers et galets centimétriques	Antérieur à 2013 (?)	Indet
2	2015.1		Creusement		Creusement en cuvette		1966-1967
2	2015		Comblement	Remblais	Comblement de limon sableux brun-gris contenant des inclusions de graviers et de galets centimétriques. Us liée à l'arassement du bâtiment C	Postérieur à 2013	1966-1967 (?)
2	2016		Remblais	Occupation	Niveau de circulation actuel, limon sableux gris, US de 20 cm d'épaisseur		Époque contemporaine
3	3001		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Sables fins légèrement limoneux gris		Avant 1898
3	3002		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons sableux fins gris-beige		Avant 1899
3	3003		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limon argilo_sableux gris oxydés		Avant 1899
3	3004		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons sableux beige contenant des lambeaux argileux		Avant 1899
3	3005		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons sableux beige-brun avec inclusions d'agrégats de limon argileux gris-bleu		Avant 1899
2	3006		Remblais	Occupation	Remblais récent constitués de graviers, d'éléments détritiques récents dans une matrice limono-sableuse grise		Époque contemporaine
4	4001		Graviers rhénans	Naturel	Graviers de 3 à 5 cm dans une matrice de sables gris-beige		/
4	4002		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons sableux fins gris-beige,homogène et meuble		/
4	4003		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limon sableux fin, beige, contenant de rares oxydes		/
4	4004		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limon sablo-argileux brun-beige homogène et compact		/
4	4005		Remblais	Destruction	Graviers et galets dans une matrice sableuse gris-beige correspondant à un niveau de remblais		1966/1967
4	4006		Remblais	Destruction	Couche de remblais mêlant graviers, rares fragments de grès et éléments détritiques récents		Époque contemporaine
4	4007		Remblais	Occupation	Niveau de circulation actuel, limon sableux brun, US de 40 cm d'épaisseur		Époque contemporaine
5	5001	MR 5001	Fondation de mur	Construction	Semelle de fondation du mur extérieur du bâtiment A donnant sur l'avenue. Orienté ouest-est, elle mesure entre 70 et 80 cm de largeur. Les deux sections des murs de refend orientées vers le sud mesurent 60 cm de largeur. Le béton qui compose cette semelle est semblable à celui des fondations observées dans la tranchée 1. Un niveau de brique recouvre partiellement l'extrémité ouest de la fondation. Assemblées par du mortier sableux compact rose contenant des gravillons ces briques rouges de 9x11x13 cm sont de même facture que celles des murs 1001, 1002 et 1003	Synchrone de 1005 et 1006	1899
5	5002		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Couche naturelle argilo-limoneuse gris-vert, compacte et hétérogène, visible sur une dizaine de centimètres d'épaisseur		Avant 1899
5	5003		Remblais	Destruction	Couche de démolition des maçonneries des murs en briques, composée de limons sableux rose, meuble et hétérogène elle mesure 0,15 m d'épaisseur. .		1966-1967
5	5004		Remblais	Destruction	Couche de remblais de limons argileux brun hétérogènes et meuble avec d'importantes inclusions de galets et terre cuite architecturale. Cette US correspond à la phase de destruction de la caserne et s'étend sur 0,55 m d'épaisseur		1966-1967
5	5005		Remblais	Destruction	Couche de limons argileux jaune-beige compact et hétérogène, avec des poches argileuses de couleur brune et des inclusions de galets et d'éléments détritiques sur 0,45 m d'épaisseur.		Époque contemporaine
5	5006		Remblais	Occupation	Niveau de circulation actuel, composé de graviers grossiers dans une matrice de limons sableux de couleur gris clair de 0,35 m d'épaisseur.		Époque contemporaine
6	6001		Graviers rhénans	Naturel	Galets de 1 à 2 cm et de 5 à 6 cm maximum dans une matrice de sables fins blancs et gris rosé		/
6	6002		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons sableux fins homogènes, brun-beige		/

Tranchée	N° US	Fait	Identification de l'US	Interprétation de l'US	Description	Relations stratigraphiques	Phase
6	6003		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Limons argileux gris délimités par des bandes oxydées		/
6	6004		Limons de débordement du Rhin	Naturel	Galets et graviers dans une matrice de limons hétérogènes gris-beige		/
6	6005		Remblais	Occupation	Remblais récent constitués de graviers, d'éléments détritiques récents dans une matrice limono-sableuse grise		Époque contemporaine
7	7001	MR 7001	Mur de la caserne	Construit	Mur orienté nord-ouest/ sud-est mesurant 60 cm d'épaisseur auxquels s'ajoute un parement interne de 20 cm de large. Son niveau d'arase se situe à 1 m sous le niveau de sol actuel. La partie centrale est composée de blocs de grès grossièrement équarris (40x23x15 cm pour les plus imposants et 26x13x10 pour les modules plus petits) assemblés par un mortier sableux jaune-rosé contenant des graviers de petite taille. L'aspect du parement externe laisse suggérer une construction en tranchée de fondation d'une trentaine de centimètres de large au comblement de limon sableux gris-rose contenant des petits blocs de grès non taillés. Un enduit de goudron de couleur noir, compact et odorant est visible sur 3 cm d'épaisseur apposé contre le parement externe. Le parement interne de 20 cm d'épaisseur se compose de deux assises en briques rouges (25x12x6 cm) reposant sur 3 assises irrégulières mêlant blocs de grès et briques assemblées par un mortier sableux gris-jaune. Un espace de 8 cm sépare le mur et le parement externe, composé d'un agglomérat de mortier, de fragments de tuiles, de petits modules de grès ainsi que de fragments métalliques. L'ensemble repose sur une chape de béton de 30 cm d'épaisseur elle-même installée sur un banc de graviers naturels..	Égal à 7002 ; postérieur à 7003; antérieur à 7006	1899
7	7002	MR 7002	Mur de la caserne	Construit	Mur orienté ouest-est de 60 cm d'épaisseur qui apparaît dès 0,6 m de profondeur. Visible sur au moins 2 assises, le mur est composé de blocs de grès de 60x28x10 cm pour les plus massifs à 12x11 cm pour les plus petits. Le parement interne du mur se compose de deux assises de briques partiellement enduites de goudron reposant sur une assise de petits modules de grès d'environ 14 cm de côté. L'ensemble repose sur une fondation bétonnée de 30 cm d'épaisseur (7004).	Égal à 7001 ; postérieur à 7004	1899
7	7003	MR 7001	Fondation	Construction	Semelle de fondation du mur 7001, constituée d'un bloc rectangulaire de 1 m sur 1 m en béton, couvrant une surface de 40 cm à l'aplomb du mur.	Égal à 7004; antérieur à 7001 ; postérieur à 7005	1899
7	7004	MR 7002	Fondation	Construction	Semelle de fondation du mur 7002 constitué du même béton que l'US 7003	Égal à 7003 ; postérieur à 7005 ; antérieur à 7002	1899
7	7005		Graviers rhénans	Naturel	Niveau naturel de graviers rhénans	Antérieur à 7003 et 7004	Avant 1899
7	7006		Remblais	Destruction	Limon sablo-argileux gris-beige avec forte inclusion de graviers, 96 cm d'épaisseur	Postérieur à 7001 ; antérieur à 7007	1966-1967
7	7007		Remblais	Destruction	Limon argilo-sableux gris avec fortes inclusions de graviers, de galets et d'éléments détritiques d'époque contemporaine (plastique, fragments de métal, de briques, 22 cm d'épaisseur	Postérieur à 7006 ; antérieur à 7008	1966-1967
2	7008		Remblais	Occupation	Niveau de circulation actuel, composé de graviers grossiers dans une matrice de limons sableux de couleur gris clair, 28 cm d'épaisseur		Époque contemporaine

INVENTAIRE DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES MOBILIERS

Code d'enregistrement	Matériau(x)	Dénomination	Période du mobilier	Type de pâte	Description mobilier	Etat de conservation	Contenant	Localisation Mobilier	Date de découverte	Section, Parcelle	Proposition de tri
018458-TCR-2004-1	Terre cuite	Contenant alimentaire	époque moderne	Claire indéterminée	Trois fragments d'une hanse en céramique à pâte claire indéterminée	Pas d'intervention nécessaire	B29444	Archéologie Alsace	4/14/2025	299	
018458-TCR-3003-1	Terre cuite	Couvercle	époque moderne	Claire indéterminée	Couvercle de pot à pâte claire indéterminée	Pas d'intervention nécessaire	B29444	Archéologie Alsace	4/14/2025	299	
018458-TCR-3003-2	Terre cuite glaçurée	Contenant alimentaire	17e s.	Claire à engobe blanc	Tessons de céramique à engobe blanc et glaçure verte	Pas d'intervention nécessaire	B29444	Archéologie Alsace	4/14/2025	299	
018458-TCR-3003-3	Terre cuite glaçurée	Contenant alimentaire	époque moderne	Claire à glaçure sur cru	Tessons de céramique à glaçure jaunâtre	Pas d'intervention nécessaire	B29444	Archéologie Alsace	4/14/2025	299	
018458-TCR-3003-4	Terre cuite	Contenant alimentaire	époque moderne	Claire indéterminée	Un bord de céramique à pâte claire indéterminée	Pas d'intervention nécessaire	B29444	Archéologie Alsace	4/14/2025	299	
018458-TCR-5001-1	Terre cuite glaçurée	Contenant alimentaire	18e s.	Claire à glaçure sur cru	Tessons de céramique à glaçure verte	Pas d'intervention nécessaire	B29444	Archéologie Alsace	4/14/2025	299	

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Numéro d'opération 018458
Commune STRASBOURG
Adresse
Intitulé Place d'Islande

Liste imprimée le 10/07/2025

Année de début d'opérati 2025
Année de clôture d'opéra 2025

Responsable OA Woelfli, Louise
Opérateur Archéologie Alsace
Code opérateur

Numéro d'inventaire	Légende	Auteur	Année	Contenant
018458-ESOBI-0001-A4	Rapport de l'opération (non broché)	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-NANDI-0001-NUC1A.pdf	Rapport de l'opération (numérique)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NANDI-0002-NUCT.xlsx	Inventaire des altitudes du fond des tranchées	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NANDI-0003-NUCT.xlsx	Inventaire des US	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NANDI-0004-NUCT.xlsx	Inventaire général du mobilier	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NANDI-0005-NUCT.ods	Inventaire général du mobilier (MobX)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NANDI-0006-NUCT.ods	Inventaire de la documentation scientifique	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-EFOCF-0001-A4	Croquis plan de la tranchée 1	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-EFOCF-0002-A4	Croquis plan de la tranchée 5	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-EFOCF-0003-A4	Croquis coupe de la tranchée 5	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-EFOCF-0004-A4	Croquis coupe et plan de la tranchée 7	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-GMIFO-0001-A4	Relevé de la coupe de la tranché 1	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-GMIFO-0002-A4	Relevé de la coupe de la tranché 2	Woelfli, Louise	2025	Boite 1
018458-GMIFO-0003-A4	Relevé des profils géomorphologiques 2, 3, 4, 5 et 6	Wuscher, Patrice	2025	Boite 1
018458-NIMCT-0001-NUCT.csv	Fichier de points topographiques	Basoge, Florian	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0002-NUDA.zip	Extrait du SIG (données brutes)	Basoge, Florian	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0003-NUDA.zip	Données du SIG (données post-fouilles)	Basoge, Florian	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0004-NUC1A.pdf	Cartes de localisation	Basoge, Florian	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0005-NUC1A.pdf	Localisation emprise sur Fond cadastral	Basoge, Florian	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0006-NUC1A.pdf	Localisation emprise et des emprises d'opérations d'archéologie préventive précédentes sur Carte de 1744	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0007-NUC1A.jpg	Localisation emprise sur fond de plan de la citadelle de 1685	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0008-NUC1A.pdf	Localisation emprise sur fond de plan de 1701	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0009-NUC1A.jpg	Localisation emprise sur fond de plan de la citadelle de 1797	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0010-NUC1A.pdf	Localisation emprise sur fond de plan de la citadelle de 1906	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0011-NUC1A.pdf	Localisation emprise sur fond de plan de la citadelle de 1930	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0012-NUC1A.pdf	Localisation emprise sur Vues aériennes de la caserne Fievet en 1947 et 1964	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0013-NUC1A.jpg	Localisation emprise sur Vues aériennes en 1967	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0014-NUC1A.jpg	Localisation emprise sur Carte géologique	Wuscher, Patrice	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0015-NUC1A.pdf	Plan masse de l'opération 018458	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0016-NUC1A.pdf	Localisation emprise sur Orthophoto 2023	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMCT-0017-NUC1A.pdf	Localisation prévisionnelle des sondages selon implantation des réseaux. Source Data Grand Est/ Archéologie Alsace	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMDD-0001-NUC1A.jpg	Vue de la tranchée 7 en cours d'ouverture	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMDD-0002-NUC1A.jpg	Vue générale du terrain en cours de rebouchage	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0001-NUDA.ai	DAO Relevé coupe A sondage 1	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0002-NUDA.ai	DAO Relevé coupe B sondage 1	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0003-NUDA.ai	DAO Relevé coupe A sondage 2	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0004-NUDA.ai	DAO Relevé coupe A sondage 5	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0005-NUDA.ai	DAO Relevé coupe A sondage 7	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0006-NUDA.ai	DAO Relevé coupe B sondage 7	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0007-NUC1A.jpg	Vue coupe A sondage 1	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0008-NUC1A.jpg	Vue coupe B sondage 1	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0009-NUC1A.jpg	Vue coupe A sondage 2	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0010-NUC1A.jpg	Vue mur 2001 (Tranchée 2)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0011-NUC1A.jpg	Vue détail fondation 2010 (Tranchée 2)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0012-NUC1A.jpg	Vue détail briques 5001 (Tranchée 5)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0013-NUC1A.jpg	Vue détail béton 5001 (Tranchée 5)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0014-NUC1A.jpg	Vue coupe A sondage 5	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0015-NUC1A.jpg	Vue sondage manuel fondation 5001 (Tranchée 5)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0016-NUC1A.jpg	Vue coupe A sondage 7	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0017-NUC1A.jpg	Vue coupe B sondage 7	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0018-NUC1A.jpg	Vue détail mur 7001 (Tranchée 7)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.

Numéro d'inventaire	Légende	Auteur	Année	Contenant
018458-NIMFO-0019-NUC1A.jpg	Vue détail mur 7001 (Tranchée 7)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0020-NUC1A.jpg	Vue détail mur 7002 (Tranchée 7)	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMFO-0021-NUC1A.jpg	Planches des Vues annotées Log 2, 3 et 6	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMSE-0001-NUC1A.jpg	Vue générale du terrain	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMSE-0002-NUC1A.jpg	Vue générale du sondage 1	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMSE-0003-NUC1A.jpg	Vue générale du sondage 5	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMSE-0004-NUC1A.jpg	Vue générale du sondage 5	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMSE-0005-NUC1A.jpg	Vue générale du sondage 7	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.
018458-NIMSE-0006-NUC1A.jpg	Vue générale du sondage 7	Woelfli, Louise	2025	Ddur ext.

LISTE DES FIGURES

23 Fig. 1. Localisation de l'opération n° 018458 sur fond de carte topographique. Source IGN 2023
23 Fig. 2. Localisation de l'opération n° 018458 fond d'orthophotographies. Source IGN 2023
24 Fig. 3. Localisation de l'emprise sur fond de carte géologique
26 Fig. 4. Plan de la ville de Strasbourg et de ses fortifications en 1685. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-14605
26 Fig. 5. Détail du plan de 1685 représentant Strasbourg et sa citadelle. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-14605
27 Fig. 6. Plan de Strasbourg et ses environs, 18e siècle (détail). Source : Bibliothèque Nationale de France, Ms 3. 905. division : Als. 315
27 Fig. 7. Superposition du plan de Strasbourg de 1744 et des emprises d'opérations d'archéologie préventive.
28 Fig. 8. Plan de la citadelle de Strasbourg de 1797. Source : Bibliothèque Nationale de France, GE D-5113
29 Fig. 9. Plan de Strasbourg sous la période allemande édité en 1906. Source : Bibliothèque Nationale de France, MCARTE1264
30 Fig. 10. Plan de Strasbourg édité en 1930 avec localisation de la Place d'Islande. Source : Bibliothèque Nationale de France, MCARTE1264
31 Fig. 11. Photo aérienne du quartier de l'Esplanade en 1947, prise en direction du Rhin. Source : remonterletemps.ign
31 Fig. 12. Détail de la prise de vue aérienne de 1947 sur laquelle figure la caserne Fiévet. Source : remonterletemps.ign
31 Fig. 13. Détail d'une photo aérienne du quartier de l'Esplanade en 1964. Source : remonterletemps.ign
32 Fig. 14. Vue aérienne de la caserne Fiévet en 1967. Source : remonterletemps.ign
33 Fig. 15. Cartes postales. Source : archiwiki-org
36 Fig. 16. Plan d'implantation prévisionnelle des sondages, tenant compte des contraintes techniques liées aux réseaux
36 Fig. 17. Vue générale du terrain, prise depuis la pointe est
38 Fig. 18. Plan général de l'opération n° 018458
39 Fig. 19. Diagramme stratigraphique
40 Fig. 20. Vue du log 2
40 Fig. 21. Vue du log 3
41 Fig. 22. Vue du log 6
41 Fig. 23. Inventaire des couches stratigraphiques des logs 2, 3 et 6
42 Fig. 24. Vue aérienne de la caserne Fiévet et de l'emprise du diagnostic 018458. Source : IGN
43 Fig. 25. Vue aérienne de la caserne Fiévet et des sondages réalisés au cours de l'opération 018458. Source : IGN
44 Fig. 26. Vue générale du sondage n° 1, depuis le sud
44 Fig. 27. Vue générale du sondage n° 1, depuis le nord
45 Fig. 28. Relevé de la coupe A du sondage 1
45 Fig. 29. Vue de la coupe A du sondage 1
46 Fig. 30. Relevé de la coupe B du sondage 1
46 Fig. 31. Vue de la coupe B du sondage 1
47 Fig. 32. Vue générale du sondage 5
48 Fig. 33. Vue générale du sondage 5
48 Fig. 34. Vue du sondage manuel dans la partie est du sondage 5
48 Fig. 35. Vue de l'assise en briques de 5001
48 Fig. 36. Détail des fondations en béton de 5001
49 Fig. 37. Relevé de la coupe A du sondage 5
50 Fig. 38. Vue de la coupe du A du sondage 5
51 Fig. 39. Vue générale du sondage 7
51 Fig. 40. Vue générale du sondage 7
52 Fig. 41. Vue de détail du parement de 7001
52 Fig. 42. Vue de détail du parement de 7001
52 Fig. 43. Vue de détail de l'enduit goudronneux
53 Fig. 44. Relevé de la coupe A du sondage 7
53 Fig. 45. Vue de la coupe A du sondage 7
53 Fig. 46. Vuede la coupe A du sondage 7 annotée
54 Fig. 47. Relevé de la coupe B du sondage 7
54 Fig. 48. Vue de la coupe du B du sondage 7
55 Fig. 49. Vue générale de la coupe A du sondage 2
56 Fig. 50. Vue du mur 2001
56 Fig. 51. Détail de la partie ouest de la coupe A du sondage 2
56 Fig. 52. Relevé de la coupe A du sondage 7

L'opération de diagnostic 018458 s'est déroulée sur le terrain de la place d'Islande à Strasbourg les 14 et 15 avril dans le cadre d'un projet de construction d'une nouvelle cité universitaire. L'emprise de 3876 m² a fait l'objet de 7 sondages répartis en fonction des contraintes techniques et a permis de couvrir une surface de 368,9 m² soit 9,5 % de la surface prescrite. Les plans anciens indiquent qu'un élément reliant la citadelle à un ouvrage avancé de la fortification ainsi qu'une portion de fossé seraient susceptibles de se trouver dans le sous-sol de l'emprise. Plusieurs opérations menées dans le secteur ont permis de confirmer la préservation partielle d'éléments du système défensif, confrontant ainsi les données cartographiques aux données archéologiques.

Les explorations menées Place d'Islande ont donné lieu à la découverte dans quatre des sept sondages des fondations de la caserne Fiévet, ou *Pionier Kaserne,* bâtie en 1899 et détruite au cours des années 1966/1967. Les niveaux naturels ont été atteints dans l'ensemble des sondages sans qu'aucune trace de fortifications n'ait pu être mise en évidence.

Les résultats du diagnostic archéologique réalisé ici permettent de préciser les estimations du tracé du système défensif Vauban, mais également d'appréhender la nature des séquences stratigraphiques composées de dépôts fluviatiles et de strates remblayées correspondant au réaménagement d'un secteur récemment urbanisé.

CHRONOLOGIE	VESTIGES	MOBILIER	ÉTUDES ANNEXES
Période contemporaine	Murs, maçonneries, sols	Céramique	/